



Haute Ecole Pédagogique Vaud  
Avenue de Cour 33  
1014 Lausanne

Master of Advanced Studies / Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

## **Jardins scolaires : effet de mode ou outil idéal pour une éducation en vue d'un développement durable ?**

**Les représentations des futurs enseignants sur la pertinence du jardin scolaire et sur les outils offerts en formation initiale pour son exploitation**

---

Mémoire professionnel

**Travail de** Daniel Curnier  
**Sous la direction de :** Charles-Etienne Vullioud  
**Membre du jury :** Philippe Hertig

**Lausanne**                      **Juin 2014**

*A Isabelle Veillon, qui, par son enthousiasme et son engagement, est une source d'inspiration et d'énergie inépuisable pour mes activités liées aux jardins potagers en général et aux jardins scolaires en particulier.*

# Table des matières

1. Introduction .....	13
2. Problématique, questions de recherche et hypothèses.....	15
2.1. Contexte général .....	15
2.2. Contexte institutionnel vaudois.....	16
2.3. Questions de recherche .....	18
2.4. Hypothèses .....	19
3. Cadre théorique .....	20
3.1. Développement durable .....	20
3.2. Educations à... .....	21
3.3. Education au développement durable (EDD) .....	22
3.4. Jardin scolaire .....	24
3.5. Synthèse .....	28
4. Méthodologie et données.....	30
5. Analyse des données et discussion.....	31
5.1. EDD .....	31
5.2. Pertinence du jardin scolaire .....	32
5.3. Formation initiale et pratique professionnelle.....	34
5.4. Projet de jardin potager sur le site de la HEP.....	35
6. Conclusions et perspectives.....	36
6.1. Réponses aux questions de recherche et mise à l'épreuve des hypothèses.....	36
6.2. Limites de la méthode utilisée et perspectives.....	37
7. Références bibliographiques .....	39
8. Liens internet.....	41

## **Annexes**

Annexe 1 : Questionnaire soumis aux étudiants .....	42
Annexe 2 : Données agrégées .....	47
Annexe 3 : Postulat de S. Montangero, rapports de la commission et du Conseil d'Etat .....	60
Annexe 4 : Exemples d'utilisation disciplinaire du jardin scolaire.....	68
Annexe 5 : Liens entre le jardin scolaire et les objectifs d'apprentissages du PER.....	71
Annexe 6 : Exemple de calendrier pour jardin scolaire .....	73
Annexe 7 : Liste d'établissements vaudois ayant installé un jardin scolaire .....	74

## Abréviations et acronymes

ADA-HEP	Association des assistants de la HEP Vaud
BP	Bachelor of Arts/Diplôme d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
COHEP	Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques
EDD	Education en vue d'un développement durable
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HEP	Haute école pédagogique
MITIC	Médias, images, technologie de l'information et de la communication
MS1	Master of Arts/of Science et Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I
MS2	Master of Advanced Studies/Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II
OFS	Office fédéral de la statistique
PER	Plan d'études romand
PS	Parti Socialiste suisse
SIPAL	Service immeubles, patrimoine et logistique de l'Etat de Vaud
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre générique pour désigner les femmes et les hommes, ainsi que leur fonction, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

# 1. Introduction

Ces dernières années, les jardins scolaires se sont multipliés dans le canton de Vaud, comme dans d'autres cantons et pays, dans un contexte social où les préoccupations environnementales et alimentaires se renforcent et où les problèmes de surpoids et les maladies qui lui sont liées sont en augmentation<sup>1</sup>.

Disposés à proximité des salles de classes, les jardins scolaires sont considérés avec un intérêt grandissant comme un moyen d'enseignement pertinent pour approcher les sciences naturelles, mais aussi comme un support possible pour la quasi-totalité des autres disciplines scolaires. Très pratique pour l'observation et l'expérimentation directe de la nature, ainsi que des actions de l'Homme sur la nature, le jardin scolaire est un dispositif clé de l'EDD. Il permet notamment de répondre à un certain nombre d'exigences du PER.

Or le curriculum actuel de la formation initiale des enseignants de la HEP Vaud, qu'il s'agisse des filières BP, MS1 ou MS2, ne comporte que peu d'outils permettant aux futurs enseignants de se lancer avec confiance dans un projet pédagogique en plein air, et plus particulièrement dans l'exploitation du jardin scolaire. Ce type de compétences est cantonné à la formation continue et ne touche donc qu'une petite partie des enseignants, souvent déjà convaincus du bien-fondé pédagogique du jardin.

Ce travail de mémoire tente de dresser un état des lieux des représentations des futurs enseignants (inscrits à la HEP Vaud) sur les jardins scolaires, sur leur utilité et sur leur pertinence comme outil de l'EDD, ainsi que sur l'adéquation entre la formation initiale et l'acquisition de compétences permettant non seulement l'installation et l'entretien d'un jardin scolaire, mais surtout son utilisation comme support didactique dans leur futur professionnel (s'ils le souhaitent ou si les injonctions politiques pour leur utilisation se font plus pressantes dans l'avenir).

---

<sup>1</sup> La part de la population en surpoids est passée de 30.3% à 41% entre 1992 et 2012 (OFS, 2013). Chez les enfants vaudois, ces chiffres pour 2007 étaient de 15% pour les garçons (dont 1.8% d'obèses) et de 12.4% pour les filles (dont 1.7% d'obèses) (Lasserre & al., 2007).

Il convient néanmoins de rester conscient du fait que le plan d'études de la HEP Vaud ne répond pas uniquement aux besoins de formation tels que perçus par les futurs enseignants ou souhaités par les chercheurs en EDD, mais est le résultat d'un arbitrage politique complexe dans un champ, l'éducation, qui est largement investi socialement et soumis à des pressions importantes, notamment économiques et internationales<sup>2</sup>.

Après avoir présenté le contexte général et institutionnel dans lequel se déroule cette réflexion, ainsi que les questions de recherche et les hypothèses qui guident cette étude (ch. 2), j'exposerai brièvement le cadre théorique permettant de définir un certain nombre de notions et de concepts clés (jardin scolaire, éducation en vue du développement durable, etc.) (ch. 3). Puis je décrirai la méthodologie mise en œuvre pour récolter, à l'aide d'un questionnaire, les données quantitatives auprès des étudiants de la volée 2013-2014 (ch. 4), données qui seront ensuite présentées et discutées (ch. 5).

Enfin, je mettrai en évidence les principales leçons tirées de cette analyse, les pistes d'approfondissement possibles, ainsi qu'un certain nombre de propositions pour une évolution possible de la formation initiale des enseignants vaudois, allant dans le sens de recommandations institutionnelles récentes (ch. 6).

---

<sup>2</sup> OCDE, PISA, marché du travail, enseignement post-obligatoire et tertiaire, etc.

## 2. Problématique, questions de recherche et hypothèses

### 2.1. Contexte général

Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la prise de conscience des grands défis environnementaux s'est peu à peu propagée dans la population des pays « développés »<sup>3</sup>. Les connaissances des problématiques écologiques et de la nécessité d'agir se sont renforcées avec l'avènement du développement durable comme horizon programmatique international au cours des deux dernières décennies, sans pour autant que les modalités de ce nouveau paradigme ne soient clairement définies (Hertig, 2013).

Dès la déclaration de Rio de 1992, l'éducation a toutefois été citée comme l'un des moyens de former les futurs « acteurs » du développement durable. Cette intention s'est concrétisée avec la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable portée par l'UNESCO<sup>4</sup> qui s'achève cette année (2005-2014).

Tout comme le développement durable a percolé dans les textes des institutions publiques suisses, l'EDD a fait son apparition dans les préoccupations de certains enseignants, chercheurs en sciences de l'éducation et décideurs politiques, jusque dans le récent PER (CIIP, 2010) et les recommandations de la COHEP sur le rôle attribué aux HEP dans l'EDD (COHEP, 2012).

Parallèlement à ces injonctions portant sur l'éducation, les préoccupations au sujet de l'alimentation, de l'agriculture et plus largement des impacts des activités humaines sur l'environnement se sont renforcées au sein de la population suisse<sup>5</sup>, dans un contexte de mondialisation de l'industrie agro-alimentaire, de standardisation des produits disponibles dans des points de vente toujours plus uniformes, de recours croissant aux produits transformés, de sédentarisation et d'individualisation de la société et d'augmentation des maladies liées à la malnutrition, parmi lesquelles les problèmes de surpoids chez les enfants.

---

<sup>3</sup> Cette sensibilité s'est aussi diffusée dans les pays « en voie de développement » et « émergents », mais je me concentre ici sur le cas de la Suisse romande.

<sup>4</sup> Je distingue ici l'éducation en vue DU développement durable, qui se réfère à la vision du développement durable telle que défendue par les organisations internationales et les instances politiques nationales et infra-nationales qui y adhèrent, et l'éducation en vue D'UN développement durable (auquel correspond l'acronyme EDD utilisé dans ce document), qui suppose un effort de définition des finalités et des modalités du développement et des conditions de sa durabilité.

<sup>5</sup> Si la Suisse est souvent citée en exemple, cette prise de conscience concerne bien d'autres pays, avec le soutien des organisations internationales. L'ONU a d'ailleurs décidé de faire de 2014 l'année internationale de l'agriculture familiale avec comme devise « Nourrir la planète, soigner la planète ».

Ces préoccupations ont récemment débouché sur un certain nombre de changements dans les modes de vie et les choix de consommation d'une part toujours moins marginale de la population : augmentation rapide de la part des produits agricoles biologiques et équitables dans les supermarchés, de l'agriculture contractuelle de proximité (« paniers » de fruits et légumes, viande à la ferme, etc.), multiplication des potagers en ville et de l'offre de cours de jardinage, initiatives de partages de nourriture comme les « Incroyables comestibles » et listes d'attentes toujours longues pour l'obtention de parcelles dans les plantages urbains.

C'est dans ce double contexte de l'avènement de l'EDD dans le curriculum romand et de l'intérêt croissant de la société suisse pour les questions agro-alimentaires que s'inscrit cette recherche. Au niveau vaudois, la question d'un soutien politique renforcé au jardin scolaire a d'ailleurs fait l'objet d'un récent débat au Grand Conseil.

## **2.2. Contexte institutionnel vaudois**

En septembre 2011, Stéphane Montangero, député PS au Grand Conseil vaudois, déposait un postulat co-signé par 33 autres députés demandant au Conseil d'Etat de développer en collaboration avec les communes les jardins scolaires « dans les préaux ou à proximité des bâtiments scolaires » (2011, p. 1). Le but de cette démarche était de promouvoir l'éducation au goût et à la sensorialité pour lutter contre les déséquilibres alimentaires et l'acquisition de « références en matière d'alimentation » (ibid.), notamment par l'observation du cycle de vie des fruits et des légumes.

Le rapport de la Commission chargée d'examiner ce postulat<sup>6</sup> souligne que l'installation de jardins scolaires dépend largement des autorités communales et devrait se faire sans pour autant alourdir la « tâche déjà conséquente des enseignants » (2012, p. 2). La Commission reconnaît néanmoins que les activités liées aux jardins scolaires s'intègrent « tout à fait » au programme scolaire, en particulier dans le cas du secondaire obligatoire, et présentent également un potentiel pouvant « aider certains adolescents à se recentrer ou encore souder un groupe ».

Le rapport du Conseil d'Etat, adopté le 5 mars 2014, reconnaît les problèmes de santé liés à l'alimentation chez les jeunes, « les effets de la « rurbanisation<sup>7</sup> » sur un lien parfois distendu entre les jeunes et la nature », ainsi que l'importance de soutenir « une alimentation fondée

---

<sup>6</sup> Ce rapport publié en février 2012 recommandait par 8 voix pour et une abstention de renvoyer le postulat au Conseil d'Etat. Ce document, ainsi que le Postulat suscité et le rapport du Conseil d'Etat sont reproduits en Annexe 3.

<sup>7</sup> La rurbanisation désigne la transformation du territoire rural et des modes de vie dans les campagnes par l'installation de ménages au style de vie urbain et dont les adultes travaillent en ville.

sur des produits locaux, de saison et cultivés dans le respect de l'environnement » (2014, p. 2). Il cite également le PER, et en particulier les disciplines *Sciences de la nature*, *Biologie*, *Education familiale* et *Géographie*, de même que l'EDD, comme cadre permettant des travaux pratiques ou de terrain allant « parfaitement dans le sens des activités telles que l'entretien d'un jardin scolaire » (ibid.). Néanmoins, il juge suffisantes les mesures déjà mises en place par l'Etat à destination de l'ensemble de la population scolaire, mesures dont il fait une liste détaillée<sup>8</sup>.

Il se propose donc de répondre au postulat de Stéphane Montangero par un « bref *vade mecum* » à destination des Etablissements scolaires et des Communes, en argumentant que « les constantes pour la réussite de ce type de projet sont l'existence d'un noyau de passionné-e-s, disposé-e-s à s'engager sur la durée ainsi que des enseignant-e-s prêt-e-s à conduire des activités de terrain, dans une pédagogie du projet conduite en partenariat avec les spécialistes des métiers de la terre le tout soutenu par les autorités cantonales et communales cas échéant, leur facilitant la tâche et reconnaissant sa valeur » (2014, p. 4).

On peut comprendre la position du Conseil d'Etat quand on voit le nombre et la diversité des mesures mises en place. Mais l'on constate aussi que peu de ces mesures ciblent des objectifs d'EDD, la grande majorité étant réduites à des objectifs de santé publique. De plus, celles dont les objectifs soulèvent également des problématiques directement liées au développement durable (provenance de l'alimentation, souveraineté alimentaire, techniques agricoles et impacts sur l'environnement) sont pour la plupart ponctuelles.

Ce manque de véritable volonté politique a d'ailleurs été souligné au cours d'une discussion informelle avec une enseignante au bénéfice d'une longue expérience du jardin scolaire, qui déplorait le manque de moyen investis dans la formation des enseignants et du personnel des établissements, ainsi que dans l'élaboration de moyens d'enseignement adaptés. Il est repris par Caroline Lhoir, qui réclame des politiques éducatives cohérentes qui reconnaissent le potentiel des jardins scolaires dans les plans d'études et adaptent la formation des futurs enseignants, tout en débloquent les financements requis (2009, p. 256).

---

<sup>8</sup> Le rapport cite notamment les activités du programme prioritaire de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) du Conseil d'Etat (menus Fourchette verte, cours complémentaires d'activités physiques, production de guides et autres ressources documentaires, soutien financier aux projets des équipes de santé des établissements scolaires, dont les projets de potagers scolaires), le soutien financier à l'association « L'école à la ferme », la phase pilote de la démarche « senso5 » sur le modèle valaisan, la recommandation aux communes de l'Unité de développement durable du Département des infrastructures préconisant la création de potagers urbains et de jardins de poche (publication Jalons N°9), la collaboration de la DGEO avec l'école d'agriculture Agrilogie pour l'activité « Une ferme dans ma commune » et les fermes pédagogiques et les « jardins éphémères » dans le cadre de la semaine du goût dans sa publication Jalons N°9 (Conseil d'Etat. 2014, p. 2-3).

Malgré cette décision politique, je postule ici que les jardins scolaires sont pertinents dans une optique d'EDD, qu'ils correspondent à une tendance sociale forte et que les enseignants y accordent peut-être un certain intérêt. Si l'on considère que leur développement est souhaitable, les HEP peuvent contribuer à la formation « d'enseignant-e-s prêt-e-s à conduire des activités de terrain » (pour reprendre l'expression du Conseil d'Etat), condition nécessaire à la réussite de ce type de projet, toujours selon ce même rapport. On peut alors questionner d'une part l'intérêt et les représentations des futurs enseignants pour, respectivement sur les jardins scolaires.

### **2.3. Questions de recherche**

En acceptant comme prémisse la pertinence du jardin potager comme outil permettant de répondre aux exigences du PER et aux objectifs de l'EDD, mais également de manière indirecte au défi plus large de la production d'aliments de qualité pour l'approvisionnement d'une population croissante dans un contexte de forte pression sur les limites de la Biosphère, cette étude se propose d'étudier en premier lieu l'adéquation entre la formation initiale des enseignants des filières BP, MS1 et MS2 et l'utilisation d'un jardin scolaire dans la pratique professionnelle. Elle vise plus précisément à interroger les représentations qu'ont les futurs enseignants :

- du jardin scolaire et de son utilité dans le cadre du PER ;
- de la pertinence du jardin scolaire dans le contexte de l'EDD ;
- de leur motivation à utiliser ce moyen d'enseignement dans leur pratique future ;
- de l'adéquation entre la formation proposée à la HEP Vaud et l'acquisition des outils pédagogiques et didactiques nécessaires à l'exploitation de ce dispositif ;
- de la pertinence de l'installation d'un jardin potager sur le site de la HEP.

Je précise que cette étude se déroule dans le contexte un peu particulier de la mise en place par l'ADA-HEP d'un projet de jardin potager sur le site de l'école. Au moment de la rédaction de ce mémoire, une parcelle de quelque 12 m<sup>2</sup> a été mise à disposition par le Service des Infrastructures de la HEP Vaud et le SIPAL et aménagée par l'ADA-HEP. Cette recherche devrait donc également permettre d'évaluer l'intérêt des étudiants pour cette démarche, leurs éventuels besoins et leur disponibilité pour l'établissement d'une parcelle de taille plus importante dans le futur, ainsi que de spécifier les objectifs des phases suivantes de ce projet.

## 2.4. Hypothèses

Les hypothèses qui seront testées à l'aide de l'analyse des réponses à un questionnaire sont les suivantes :

- Le jardin scolaire permet de contribuer à un certain nombre d'objectifs du PER, qu'ils soient disciplinaires ou constitutifs de la *Formation générale* ou des *Capacités transversales*. De plus, il s'inscrit dans l'EDD qui est présenté comme toile de fond du PER.
- L'intérêt des étudiants de la HEP pour l'utilisation du jardin scolaire dans leur pratique future et son adéquation avec les objectifs du PER est importante, renforcée par le contexte social décrit précédemment.
- La formation initiale offerte actuellement aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire obligatoire et secondaire post-obligatoire ne permet pas l'acquisition des outils nécessaires à l'exploitation du potentiel didactique du jardin scolaire sur la longue durée.
- Si l'on postule l'intégration des compétences nécessaires à l'utilisation d'un jardin scolaire à la formation initiale des enseignants, ou du moins aux enseignants de certaines filières, l'installation d'un jardin potager à la HEP comme lieu et support d'apprentissage de ces compétences est pertinente.

### 3. Cadre théorique

L'essentiel de ce travail de mémoire portant sur l'analyse de données récoltées auprès des étudiants à l'aide d'un questionnaire (voir ch. 4), ce cadre théorique se veut volontairement succinct, conformément au projet discuté avec le directeur de mémoire et au règlement fixé par la HEP Vaud. Il est néanmoins essentiel de définir un certain nombre de concepts, afin d'éclairer le lecteur sur le contexte et les références sur lesquelles s'appuie cette étude. Ces concepts sont ici discutés, du général (le développement durable) au particulier (le jardin scolaire).

#### 3.1. Développement durable

Suite à la Conférence de Rio de 1992, les institutions politiques internationales, suivies par les institutions nationales, ont élevé au rang de nouveau paradigme de développement la notion de développement durable, sur la base des débats autour des grands défis environnementaux de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.

La définition tronquée et donc floue qui en a été retenue par la suite<sup>10</sup> a permis la reproduction et la diffusion du système productiviste industriel dont les impacts dépassent largement les contraintes environnementales et aggravent les inégalités socio-économiques (Diemer, 2012). Cela résulte de la mise en œuvre d'un modèle répondant aux critères de la durabilité dite « faible », au détriment de la durabilité « forte ».

Cette distinction renvoie à deux interprétations opposées des principes de substitution (substitution possible entre capital naturel et capital social ou économique pour la durabilité faible, impossible pour la durabilité forte) et de découplage (affranchissement possible de la croissance économique de sa dépendance aux ressources naturelles pour la durabilité faible, impossible pour la durabilité forte) (Norton, 2005).

Sans plus entrer dans les détails, il convient ici de préciser que les institutions politiques suisses ne se positionnent pas de manière univoque face à cette opposition<sup>11</sup> et que ce flou

---

<sup>9</sup> On retient souvent comme étapes fondatrices la publication par le Club de Rome de son rapport sur les limites de la croissance en 1972 et la tenue la même année de la Conférence des Nations unies sur l'Environnement humain de Stockholm.

<sup>10</sup> « Le développement durable est la capacité de répondre aux besoins des générations présentes sans empêcher les générations futures de satisfaire les leurs », Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987).

<sup>11</sup> Le Conseil fédéral adopte une position médiane entre durabilité faible et forte, que les milieux scientifiques appellent «sensible sustainability» ou durabilité faible «Plus» : <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00260/02008/index.html?lang=fr> (consulté le 31 mai 2014).

percole dans les textes relatifs à l'EDD au sein de l'éducation publique et en premier lieu dans le PER, ainsi que dans le grand public. Ajoutons pour finir que le développement durable est souvent dominé par le pilier économique et réduit dans la majorité des discours à sa dimension environnementale, négligeant la question des inégalités sociales inter- et intra-générationnelle, comme inter- et intra-nationales.

Dans le cas du jardin scolaire et de son utilisation dans une perspective d'EDD, gardons en mémoire que ces flous n'impactent pas directement son exploitation, mais que le modèle éducatif actuel n'est pas pour autant entièrement favorable à son exploitation par les enseignants, les priorités étant fixées dans un contexte socio-économique répondant, au mieux, aux critères de la durabilité faible. Avant de préciser les caractéristiques de l'EDD et sa mise en œuvre en Suisse romande, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de la seule demande sociale récente à destination des politiques éducatives.

### **3.2. Educations à...**

Ces dernières années ont vu se multiplier les injonctions politiques faisant écho à des préoccupations multiples débattues dans l'espace social. Ces « nouvelles demandes sociales<sup>12</sup> » sont regroupées sous l'appellation des « éducations à... » : EDD, mais aussi éducation à la santé, à la citoyenneté, à la citoyenneté mondiale, à l'environnement, à l'alimentation, au goût, à la sensorialité, à l'hygiène, sexuelle, aux médias, aux choix et projets personnels... Ces éducations à... remettent en question les priorités et la forme scolaire traditionnelles et en particulier le découpage disciplinaire des savoirs.

En effet, il ne s'agit pas de savoirs disciplinaires au sens académique du terme. Ils appellent donc une redéfinition des disciplines scolaires et en particulier leur contribution à un (ou plusieurs) projet(s) éducatif(s) en transformation (Audigier, Fink, Freudiger & Haeberli, 2011 ; Vergnolle Mainar, 2011). Parmi ces éducations à..., l'EDD revêt néanmoins une place particulière, ne serait-ce que par l'importance et l'urgence des défis auxquels les futurs citoyens sont destinés à répondre et par la place qui lui est accordée par les institutions politiques, en premier lieu l'ONU.

---

<sup>12</sup> L'adjectif « nouvelle » est à relativiser, ce type d'injonction remontant au moins au XIX<sup>e</sup> siècle dans le cas, par exemple, de l'éducation à l'hygiène.

### 3.3. Education au développement durable (EDD)

Depuis plus de deux décennies, l'EDD est devenue à la fois une finalité pour le système éducatif, un objet de recherche pour les sciences de l'éducation et un sujet de débat politique et social. En effet, dans la mise en œuvre d'un développement durable, les politiques éducatives représentent un défi particulier, puisqu'il s'agit de former les générations futures et donc les citoyens de demain.

On peut retenir comme définition générique celle proposée par le groupe spécialisé EDD de la COHEP : l'EDD s'intéresse à la façon dont « les enfants et les jeunes, mais aussi les adultes, peuvent développer les compétences nécessaires pour participer à la mise en œuvre du développement durable. Il est essentiel et fondamental de ne pas chercher des solutions de manière sectorielle, mais au moyen d'un mode de pensée et d'agir intégratif » (COHEP, 2012, p. 6).

Cette section pourrait être très fournie, traitant notamment du flou dans la définition des finalités et de modalités de l'EDD (assimilable à celui qui entoure la notion de développement durable) ; des courants historiques de l'éducation à l'environnement et de l'éducation à la citoyenneté globale, rassemblés non sans provoquer de tensions sous la bannière de l'EDD ; des détails de la tension entre finalités scolaires traditionnelles et propres à l'EDD ; ou encore des obstacles politiques et institutionnels (dont la forme scolaire<sup>13</sup>) à sa mise en œuvre. Mais pour éviter toute longueur, je me bornerai ici à une analyse de l'EDD, telle que présentée par les textes officiels de la CIIP.

La déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'école publique de 2003 ne cite pas explicitement l'EDD comme finalité scolaire ou comme socle pour le curriculum scolaire. Elle fixe néanmoins un certain nombre de finalités qui peuvent y être assimilées. On peut notamment y lire que l'école publique :

- fonde et assure le développement [...] de connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social ;
- assure la promotion [...] du développement du sens de la responsabilité à l'égard de soi-même, d'autrui et de l'environnement, de la solidarité, de la tolérance et de l'esprit de coopération (CIIP, 2010, *Présentation générale*, p. 13).

---

<sup>13</sup> On peut néanmoins citer les obstacles suivants : découpage disciplinaire, horaires journaliers et hebdomadaires, calendrier annuel, lieux d'enseignement, restrictions propres aux activités hors-murs, système d'évaluation et manuels.

En plus de celles-ci, l'un des objectifs fixés peut s'appliquer au jardin scolaire : l'école publique « fonde et assure le développement [...] de connaissances et de comportements assurant l'épanouissement corporel et la préservation de sa santé ; [...] éveillant la conscience de ses besoins physiologiques et alimentaires [...] » (CIIP, 2010, p. 13).

Sur la base de cette déclaration et dans le cadre du concordat HarmoS<sup>14</sup>, la CIIP a développé un plan d'études pour les trois cycles de la scolarité obligatoire destiné à l'ensemble des cantons romands, dans lequel l'EDD prend une place importante.

Dans la présentation générale du PER, commune aux trois cycles, il est inscrit que l'EDD « teinte l'ensemble du projet de formation ; en particulier elle induit des orientations en *Sciences humaines et sociales*, en *Sciences de la nature* et en *Formation générale* ». Elle « poursuit avant tout une finalité citoyenne et intellectuelle : elle contribue à la formation de l'esprit critique en développant la compétence à penser et à comprendre la complexité », en l'occurrence la « complexité du monde dans ses dimensions sociales, économiques, environnementales, scientifiques, éthiques et civiques » (CIIP, 2010, *Présentation générale*, p. 21).

Prônant une approche interdisciplinaire, le PER décrit une EDD intégrant l'éducation à la citoyenneté, à laquelle le jardin scolaire peut contribuer. On retrouve également cette orientation dans les thématiques *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* et *Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)* de la *Formation générale*.

En analysant plus en détails la section *Interdépendances*, l'on constate que le jardin scolaire y est particulièrement adapté, puisque « le travail de cette thématique devrait être privilégié lors de projets d'établissements ou de temps décloisonnés » (CIIP, 2010, *Capacités transversales & Formation Générale (Cycle 1)*, p. 28). Il permet en outre d'aborder directement ou indirectement toute une série de thèmes proposés par l'UNESCO, retranscrits dans le PER (ibid., p. 29) et déclinés en objets d'études.

On trouve des précisions encourageant l'installation d'un jardin scolaire dans les conditions cadres matérielles et organisationnelles du domaine *Mathématiques et Sciences de la nature* qui préconise notamment de « mettre à disposition des espaces d'observation à proximité de l'école », de « donner l'occasion de sortir pour observer et explorer le terrain ou le milieu » et même « d'offrir des occasions de mettre en place un élevage et une culture » (pour les cycles

---

<sup>14</sup> L'accord HarmoS adopté en 2009 vise l'harmonisation au niveau suisse de la durée des degrés d'enseignement et de leurs principaux objectifs.

1 et 2) (CIIP, 2010, *Mathématiques et Sciences de la Nature, Cycle 1*, p. 10). Je m'arrête ici dans l'analyse du PER et renvoie le lecteur à la liste en Annexe 6 pour le détail des objectifs d'apprentissage auquel le jardin scolaire permet de contribuer.

Les données analysées dans ce travail ayant été récoltées auprès des étudiants de la HEP Vaud, il est également pertinent de s'intéresser aux recommandations de la COHEP pour l'intégration de l'EDD dans la formation des enseignants. Le rapport du groupe spécialisé EDD de la COHEP stipule notamment que :

- l'EDD est définie comme objectif stratégique par la Direction (N.D.A. des HEP) ;
- la Direction des HEP désigne les responsables de la mise en œuvre de l'EDD et leurs tâches, ainsi que les responsables de la mise en réseau des acteurs de l'EDD au sein de l'institution ;
- des ressources pour la mise en œuvre de l'EDD sont mises à disposition ;
- les étudiant-e-s suivent pendant leur formation un cours obligatoire d'introduction à l'EDD et l'approfondissent par une pratique accompagnée ;
- la participation et l'implication des étudiant-e-s dans le domaine de l'EDD sont encouragées par la reconnaissance explicite de l'engagement (COHEP, 2012, pp. 8-12).

Même s'il ne s'agit que de recommandations, le cadre institutionnel est favorable à la mise en œuvre d'une EDD dans l'enseignement obligatoire comme dans la formation des enseignants. Le jardin scolaire peut donc se reposer, entre autres, sur ces bases.

### **3.4. Jardin scolaire**

L'agriculteur et philosophe japonais Masanobu Fukuoka donnait à l'agriculture un rôle absolument essentiel dans une perspective de changement de l'organisation sociale, puisque c'est cela qui a permis de poser les bases de nos civilisations lors de la révolution néolithique : « Quand nous changeons la manière de faire pousser notre nourriture, nous changeons notre nourriture, nous changeons la société, nous changeons nos valeurs. » (Berry, W. in Fukuoka, 2005, p. 12).

De la diversité des dispositifs hors murs, les jardins scolaires se dégagent comme outil idéal non seulement pour l'éducation à l'environnement, mais aussi de l'EDD. Ils permettent d'améliorer la qualité des apprentissages par « ancrage des savoirs dans l'expérimentation du potager, non seulement pour la biologie et les sciences, mais aussi les mathématiques, la

lecture, l'écriture et l'expression orale » (Chauliac, 1996 in Lhoir, 2009, p. 254) et répondent « aux besoins de l'école, tant sur le plan de la qualité des apprentissages proprement dits, que sur celui des valeurs et des comportements qu'ils véhiculent » (Lhoir, 2009, p. 256).

Le jardin scolaire peut également contribuer à lutter contre les problèmes de surpoids et de déséquilibres alimentaires et plus généralement contre ce que le journaliste américain Richard Louv a appelé le syndrome de manque de nature (Nature Deficit Disorder), à savoir l'ensemble des symptômes physiologiques et psychologiques liés à un enfermement croissant des enfants comme des adultes et à une urbanisation croissante de l'espace et des modes de vie (Louv, 2005).

« Inscrit dans les objectifs du Plan d'études romand, le jardin scolaire permet une approche transversale et il développe aussi bien des savoir-être, des savoir-faire que de nombreuses connaissances. Le jardin scolaire est un outil modulable qui varie en fonction de l'âge des élèves, du niveau de la classe et de son environnement » (Zryd Centelighe, 2013a, p. 40). La présence de jardins à proximité des écoles vaudoises était une constante jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons avant tout d'approvisionnement<sup>15</sup>. L'enseignant était alors responsable d'enseigner aux élèves les techniques de culture et de récolte, compétences qui étaient considérées comme une nécessité dans un canton encore fortement rural (Zryd Centelighe, 2013b).

Aujourd'hui, il s'inscrit dans une démarche d'EDD, tendance promue par les organisations internationales (UNESCO et FAO en tête) et l'on adapte donc les techniques de jardinage à cette fonction en favorisant la diversité, en recyclant les déchets organiques, en économisant l'eau ou en protégeant les sols par paillage.

#### *3.4.1. Potentiel éducatif du jardin potager*

Un jardin peut être défini comme un « espace extérieur, lieu de culture ou d'entretien des plantes, généralement clos ou délimité qui peut être privé ou public. S'il est cultivé à des fins utilitaires comme la production de légumes ou de fruits, on parlera de « jardin potager » » (Lhoir, 2009). Le jardin potager possède des propriétés qui en font un lieu d'apprentissage privilégié<sup>16</sup> :

---

<sup>15</sup> Les traces les plus anciennes d'un jardin pédagogique remontent au XVI<sup>e</sup> siècle dans la province du Wurtemberg, en Allemagne (Minassian, 2007).

<sup>16</sup> Cette liste non-exhaustive s'inspire notamment de Réseau Ecole et Nature, 1999, de Zryd-Centelighe, 2013a et de mon expérience personnelle du jardinage et du jardinage communautaire.

- Situé à proximité directe d'un établissement, il permet d'éviter les coûts et la durée de déplacement vers des sites naturels ou non. Cela rend la sortie beaucoup plus facile à organiser pour l'enseignant, notamment en termes de règles de sécurité. Cette proximité offre également un suivi régulier et fréquent (contrairement aux excursions ponctuelles à la ferme par exemple), permettant ainsi une observation détaillée des phénomènes naturels et des effets de l'intervention humaine, de même qu'une relation privilégiée à la nature et au monde.
- Le travail d'installation et d'entretien du jardin, dont les effets sont à la fois rapidement visibles, mais aussi comparables (notamment la qualité et la quantité des récoltes) permet de développer l'autonomie et le sens des responsabilités vis-à-vis de soi, des autres individus, de la collectivité, d'autres formes de vie, d'un espace et de l'environnement. Cela dans un contexte qui, malgré la manipulation de certains outils, reste très sécurisé. En allouant aux élèves de la liberté dans le choix des variétés et l'aménagement d'une parcelle, mais aussi en utilisant le jardin comme support pour des activités disciplinaires, on peut également favoriser la créativité.
- En fonction du choix de la méthode de culture (traditionnelle, sous serre, biologique, biodynamique, naturelle, permacole, etc.), une observation de la biodiversité, des interactions entre espèces et de leur importance peut être facilitée. Une combinaison de méthodes peut permettre une comparaison entre leurs effets, de même que la liberté de choisir sa méthode permet d'aborder la diversité des choix et des valeurs individuelles, voire culturelles<sup>17</sup>. On peut oser ici un lien avec la pédagogie différenciée visant à adapter l'enseignement aux spécificités de chaque élève, très prégnante actuellement dans les discours des sciences de l'éducation.
- L'aménagement d'un espace commun, qu'il soit géré de façon entièrement communautaire ou en juxtaposant des parcelles individuelles, permet la mise en place de démarches collectives et participatives. On peut par exemple citer la concertation et la négociation pour la répartition de l'espace et le choix des cultures, favorisant ainsi l'écoute et le respect d'autrui, ainsi que de règles communes.

---

<sup>17</sup> Le jardin est un parfait exemple, à l'échelle micro, de l'empreinte territoriale d'une relation à la fois individuelle et collective au monde. « Le jardin est un microcosme symbolisant le macrocosme planétaire. Quand les enfants agissent au sein de cette petite unité, ils prennent conscience de l'action de chacun, en tant que citoyen et en tant qu'être humain » (Micheline Teulade, in Minassian, 2007).

- Le jardin potager et son entretien permettent un contact régulier avec la nature utilisant les cinq sens. Il mobilise des compétences techniques et scientifiques, mais aussi symboliques et imaginatives. Et dans le contexte d'une augmentation des individus en surpoids, le jardin permet non seulement d'aborder les questions alimentaires, mais contribue aussi modestement à solutionner le problème par le... mouvement.

Cette liste pourrait se prolonger, abordant notamment des éléments tels que la pensée systémique, la pensée complexe, la démarche scientifique, etc. Mais pour des raisons de place et de temps, je m'arrête là pour aborder les contraintes propres au jardin scolaire.

### 3.4.2. Contraintes liées au jardin scolaire

Toujours selon Caroline Lhoir, les jardins scolaires sont « des parcelles situées à proximité des écoles, ou attenantes à celles-ci, et gérées par la communauté scolaires (enseignants, éducateurs, enfants, parents et bénévoles » (Lhoir, 2009, p. 252). A cela s'ajoute une finalité qui n'est pas avant tout productive, ce qui implique des propriétés qui diffèrent d'un jardin potager classique<sup>18</sup> :

- Cela peut paraître évident mais vaut la peine d'être précisé : le jardin scolaire répond en premier lieu à des buts pédagogiques et didactiques et non de production alimentaire. Il s'agit dès lors d'adapter l'aménagement et les cultures à ces buts, par exemple en sélectionnant des variétés emblématiques de certaines propriétés biologiques ou en confectionnant des carrés dont le centre est accessible pour des enfants dont les bras sont moins longs que ceux des adultes.
- Il doit être adapté au calendrier scolaire, et en particulier aux vacances d'été durant lesquelles les élèves ne seront pas présents pour y travailler et pour y développer des apprentissages. Il faut donc veiller d'une part à assurer son entretien durant cette période pour ne pas récupérer une parcelle en friche à la rentrée scolaire (à moins que cela ne soit effectué volontairement), et d'autre part à sélectionner de préférence des espèces et variétés hâtives ou tardives de plantes qui peuvent être récoltées avant le mois de juillet ou dès la fin du mois d'août. On peut également envisager l'installation d'une serre pour avancer la période de maturation de certaines plantes, d'allonger la saison de culture de certaines variétés en automne/hiver et d'étudier des végétaux non indigènes. De plus, on privilégiera des cultures dont les besoins d'entretien ne sont pas

---

<sup>18</sup> Cette partie est notamment inspirée de Clément, 2014, pp. 10-11. Ce document intitulé *Un jardin scolaire inspiré de la permaculture* donne en outre toute une série de dimensions pour la construction d'un jardin et d'aménagements annexes adaptés à l'enseignement et à la taille des élèves (serres, citerne de récolte d'eau de pluie, lieu de stockage des outils, compost ou lombricompost, salle de travaux pratiques, lavabo, toilettes, étang, poulailler, aquaponie, etc.).

trop intenses, pour laisser un maximum de temps aux apprentissages.

- L'effectif d'une classe étant généralement de plus de vingt élèves, il faut réfléchir à un aménagement propice pour les accueillir et leur permettre d'observer et de travailler confortablement, individuellement ou par petits groupes. On veillera également à définir si un espace est réservé à chaque élève, à chaque classe d'un établissement ou si l'on se lance dans un fonctionnement communautaire, comme cela se fait de plus en plus pour les plantages urbains. L'installation d'une serre permet également de bénéficier d'un endroit abrité pour travailler, en plus d'illustrer l'effet de... serre.
- Généralement situé à proximité d'établissements sur des espaces publics, il faudra également réfléchir à comment protéger le jardin d'éventuelles déprédations ou visites d'animaux (en premier lieu les chiens, mais aussi les renards), tout en surmontant les obstacles administratifs à l'obtention d'une parcelle dont les propriétés (qualité du sol, ensoleillement, vent, etc.) sont favorables à sa culture.

### 3.5. Synthèse

Face aux défis sociaux et environnementaux posés par le modèle de civilisation actuel, le jardin scolaire permet de travailler un certain nombre de compétences essentielles à de futurs citoyens. Répondant aux exigences des pédagogies active, par projet et par la nature, c'est un outil idéal de l'EDD, tel que décrit dans le PER.

Moyennant un certain nombre d'aménagements et une organisation spécifique aux contraintes scolaires, sa mise en place est facile et rapide, si l'on accepte de passer de la fonction ornementale des espaces verts à un espace à la fois productif et support d'apprentissages<sup>19</sup>.

Pourtant, d'autres obstacles peuvent nourrir la réticence des enseignants et des directeurs d'établissement : entretien régulier en période scolaire et lors de la période critique des vacances d'été, manque de connaissances techniques et didactiques pour bénéficier de tout le potentiel éducatif du jardin et, dans une moindre mesure, coût des outils, des semences, des plantons et des matériaux de base (bois, terreau, compost, etc.)<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Le collège des Trois-Sapins à Echallens a par exemple transformé 4000 m<sup>2</sup> de pelouse en potager, verger et biotopes naturels. En milieu urbain, l'installation de bacs permet de palier l'absence de terrain, ces infrastructures pouvant être facilement déplacées ou supprimées en cas de besoin.

<sup>20</sup> Dans le cas du pré-projet installé à la HEP Vaud, le coût de la mise en place est de moins de 500 CHF.

Si le coût peut être couvert par l'enveloppe budgétaire de l'établissement et/ou la recherche de subventions, les réticences proviennent souvent de la crainte de voir le jardin être peu à peu abandonné et se transformer en friche. En ce qui concerne les vacances estivales, on peut imaginer que le gros du travail se fasse avant et après les vacances et que l'entretien résiduel soit pris en charge par des partenaires tels que parents et grands-parents d'élèves, retraités du quartier (comme c'est le cas dans un établissement lausannois) ou membres d'un réseau de jardiniers urbains.

Mais le facteur qui me semble le plus important pour dépasser ces contraintes est l'enthousiasme des enseignants, qui dépend selon moi de deux facteurs :

- La motivation intrinsèque liée à leur vision de l'enseignement, leur sensibilité aux défis sociaux et environnementaux et leur expérience préalable du jardinage.
- La maîtrise des outils techniques, mais surtout didactiques, pour intégrer au mieux le jardin dans leur enseignement.

C'est sur ce dernier point que se concentre la suite de cette étude, conformément à la problématique exposée au chapitre précédent.

## 4. Méthodologie et données

Afin de mieux comprendre les représentations que se font les futurs enseignants du jardin scolaire, de son utilité pédagogique et didactique, de sa pertinence dans une perspective d'EDD et de son intégration ou non dans la formation de base des enseignants, un questionnaire en ligne a été envoyé à l'ensemble des étudiants inscrits en BP, MS1 et MS2 de la HEP Vaud en date du 31 mars 2014. Ce questionnaire (reproduit en Annexe 1) était composé de quatre parties distinctes :

1. Profil : caractéristiques socio-démographiques et cursus suivi à la HEP Vaud.
2. EDD : deux items portant sur le rôle de l'école dans la mise en œuvre d'un développement durable et sur le type d'apprentissage à prioriser.
3. Jardin scolaire : partie la plus conséquente du questionnaire (cinq items) portant sur la pertinence de l'utilisation d'un jardin scolaire en relation avec le curriculum romand.
4. Formation et pratique professionnelle : quatre items portant sur l'intérêt personnel pour l'utilisation du jardin scolaire, sa présence dans la formation actuelle et les modalités d'une plus forte intégration dans celle-ci.

Un message contenant un lien vers le questionnaire élaboré avec le logiciel Jotform a été envoyé aux 1301 étudiants des trois filières concernées le 31 mars 2014 et un message de rappel a suivi les 8 et 15 avril selon les filières. Le 18 avril 2014, la procédure a pris fin et 294 formulaires ont été récoltés. Trois d'entre eux ont été invalidés en raison de l'inadéquation des informations fournies pour la catégorie « Filière » avec l'une des trois filières ciblées, aboutissant ainsi à un échantillon de 291 formulaires exploitables.

### Effectifs au 31 mars 2014 et formulaires valides reçus en retour :

Filière	BP	MS1	MS2	Total
Nombre d'étudiants	804	328	169	1301
Formulaires valides	180	77	34	291
Taux de retour	22.4%	23.5%	20.1%	22.4%

## 5. Analyse des données et discussion

La discussion des données récoltées qui suit se veut une analyse descriptive des réponses des futurs enseignants en tant que reflet de leurs représentations. L'examen de ces résultats n'ambitionne pas de mettre en évidence d'éventuelles corrélations entre variables. En particulier, on ne cherchera pas à identifier de lien entre données du profil des étudiants et leurs réponses (à l'exception de divergences liées aux filières dans lesquelles sont inscrits les étudiants, lorsque cela a semblé pertinent à l'examen du tableau dynamique croisé réalisé sur la base des données brutes<sup>21</sup>). Les réponses à la première partie du questionnaire seront donc ici presque intégralement mises de côté. Les paragraphes suivants reprennent la structure du questionnaire.

### 5.1. EDD

L'importance de l'école dans la mise en œuvre d'un développement durable fait la quasi-unanimité, puisque 60% des étudiants sont « Tout à fait d'accord » avec l'item « L'école obligatoire et post-obligatoire a un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'un développement durable » et 37% sont « Plutôt d'accord ». Si cette agrégation de réponses ne varie quasiment pas entre filières (94% à 98%), l'assentiment est plus fort chez les MS1 et les MS2 (68% et 71% de « Tout à fait d'accord », respectivement) que chez les BP 1-4 et 5-8 (54% et 56%). On ne peut tirer d'autre information de ces résultats qu'une souscription des futurs enseignants à un projet éducatif désormais ancré dans le PER, même si les autorités et l'administration publique n'en parlent qu'à demi-mots et si les pratiques enseignantes ne l'ont qu'en partie intégré.

Les quatre types de savoirs proposés dans le questionnaire sont considérés comme pertinents dans l'optique d'une EDD, mais selon un poids variable (dans l'ordre décroissant) : savoir-être (77% de « Tout à fait d'accord », 98% en y additionnant les « Plutôt d'accord »), savoir-faire (54% et 96%), savoirs (40% et 89%) et compétences manuelles et techniques (26% et 76%). Selon les futurs enseignants, l'EDD devrait donc s'appuyer sur ces quatre catégories, avec un accent sur les savoir-être. On peut supposer que les savoirs sont à leurs yeux traditionnellement très présents à l'école et que les compétences manuelles et techniques sont destinées à une catégorie spécifique de la population et transmises en priorité au post-obligatoire (apprentissage et écoles professionnelles).

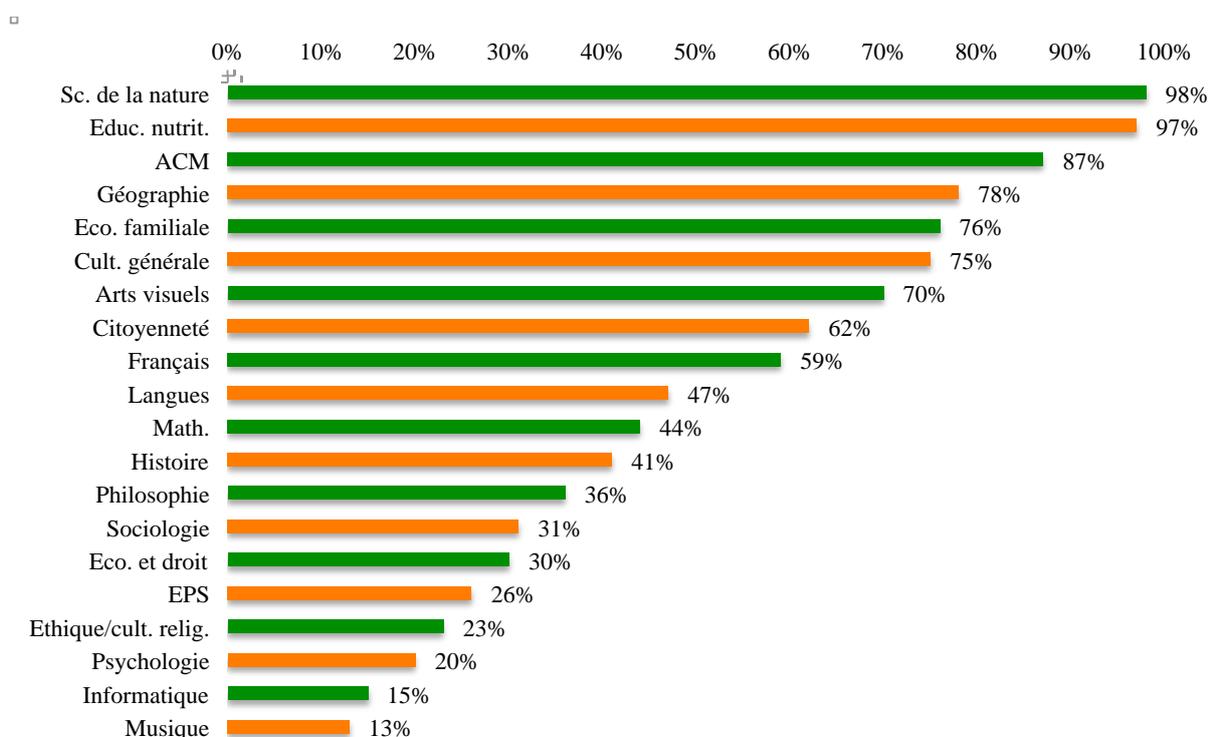
---

<sup>21</sup> Pour des raisons évidentes de place, ce tableau n'a pas été reproduit en annexe.

## 5.2. Pertinence du jardin scolaire

Sans grande surprise, aux yeux des futurs enseignants, le jardin scolaire semble plus approprié au cycle primaire (97% en combinant les réponses « Tout à fait d'accord » (79%) et « Plutôt d'accord » (18%) à l'item « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'EDD pour la filière Primaire/Secondaire 1/Secondaire 2), qu'au Secondaire 1 (78%, respectivement 33% et 45%) et au Secondaire 2 (45%, respectivement 19% et 26%). On peut néanmoins souligner le résultat relativement élevé obtenu par les trois filières et en particulier par le Secondaire 1, malgré les obstacles que pose l'apparition de découpages horaires et disciplinaires rigides.

Au niveau disciplinaire, les Sciences de la nature (89% de « Tout à fait d'accord » avec l'item « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à la discipline... ») et l'Education nutritionnelle (75%) se détachent clairement. Les Activités créatrices et manuelles (47%), la Géographie (42%), la Culture générale (39%) et l'Economie familiale récoltent également plus d'un tiers d'opinions très favorables. Si l'on agrège les réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord », on obtient les résultats suivants :



On retrouve les cinq disciplines citées précédemment en tête, mais l'on note également que l'utilisation du jardin scolaire est jugée pertinente pour les disciplines Arts visuels (70%), Citoyenneté (62%) et Français (59%) pour plus de la moitié des étudiants ayant répondu au

questionnaire. On peut toutefois s'interroger sur la fiabilité de ces résultats quand on voit les scores obtenus par des disciplines telles que l'histoire et la psychologie. Il est possible que la longue liste de disciplines à évaluer ait provoqué un « remplissage aléatoire » de cette partie du questionnaire. Ou que la formulation de la question ait incité les étudiants à répondre à la question en cherchant à faire des liens entre disciplines et jardin scolaire, plutôt qu'à le comparer à d'autres supports ou dispositifs. Ces données sont pourtant parmi les plus intéressantes qui ont été récoltées, en raison de leur contraste.

Sans entrer trop en détails (l'ensemble des résultats sont présentés en Annexe 2), on constate que quatre des cinq axes de la *Formation générale* du PER obtiennent plus de 78% de réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » à l'item « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'axe thématique MITIC/Santé et bien-être/Choix et projets personnels/Vivre ensemble et exercice de la démocratie/Interdépendances ». Seuls les MITIC sont à l'écart (23%).

En ce qui concerne les cinq capacités transversales du PER, quatre d'entre elles font l'objet d'un taux d'approbation d'au moins 83% (combinaison des réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » à l'item « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile au développement de la capacité transversale... ») : Collaboration, Communication, Pensée créatrice, Démarche réflexive (dans l'ordre décroissant). Seule la capacité Stratégies d'apprentissage est en retrait (53%).

On retrouve cette tendance au niveau des types de savoirs, les réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » à l'item « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile pour l'apprentissage de Savoirs/Savoir-faire/Savoir-être/Compétences manuelles et techniques » étant toutes situées entre 87% et 95% (avec des taux de « Tout à fait d'accord » de 61% et 59% pour les Compétences manuelles et techniques et les Savoir-être, respectivement).

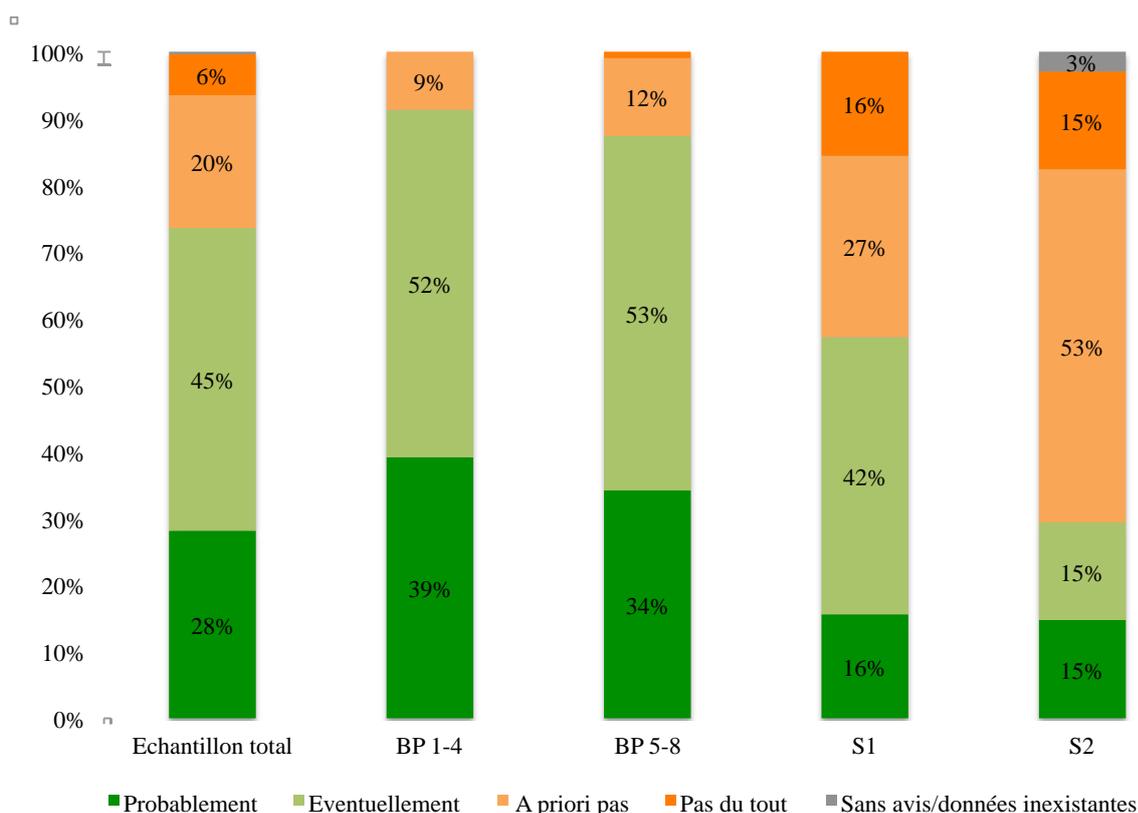
L'intérêt a posteriori de cette troisième et plus conséquente partie du questionnaire paraît limité, puisque les taux d'approbation des items sont globalement très élevés et peu différenciés. De plus les réponses « Sans avis » et les données manquantes étaient parfois bien plus nombreuses que dans les autres parties (jusqu'à 20% pour certaines disciplines de l'item « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à la discipline... »).

Soulignons toutefois l'intérêt des variations des réponses à cette question de l'utilité pour les différentes disciplines et l'inutilité perçue du jardin pour les MITIC. Les items portant sur la

Formation générale et les Capacités transversales du PER, ainsi que sur les types de savoirs auraient pu être supprimés ou remplacés par un item plus général.

### 5.3. Formation initiale et pratique professionnelle

A la question « Vous imaginez-vous utiliser un jardin potager comme modalité d'enseignement dans votre pratique future ? », les étudiants de la HEP sont 28% à répondre « Probablement », 45% à répondre « Eventuellement », 20% à répondre « A priori pas » et 6% à répondre « Pas du tout ». Il convient ici de différencier les réponses en fonction des filières dans lesquelles sont inscrites les étudiants :



On constate alors que les résultats globaux sont fortement influencés par les deux filières BP (1-4 et 5-8), qui représentent 62% de l'échantillon total et dont les réponses sont comparables. Avec respectivement 39% et 34% de réponses « Probablement » (91% et 87% si on y additionne les réponses « Eventuellement »), ces deux groupes se différencient clairement des étudiants des filières MS1 (16% de « Probablement ») et MS2 (15%). On peut postuler que les différences dans la forme scolaire, dont nous avons parlé précédemment, sont un facteur explicatif important dans cette différence importante. La disparité entre les réponses « Eventuellement » des MS1 (42%) et des MS2 (15%) est toutefois marquée.

Sur la base des résultats précédemment présentés et du postulat que le jardin scolaire est un moyen d'enseignement pertinent, la question de l'acquisition au cours de la formation initiale des outils pédagogiques et didactiques nécessaire à son exploitation se pose. L'ensemble des étudiants jugent la formation telle qu'elle est présentée actuellement à la HEP Vaud non adaptée à cet objectif (entre 85% et 67% de réponses « Pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » à l'item « La formation offerte à la HEP Vaud fournit les outils pour l'exploitation d'un jardin potager dans votre future pratique professionnelle »<sup>22</sup>). Les étudiants BP 1-4 et 5-8 étaient moins sévères (30% et 46% de réponses « Pas du tout d'accord » respectivement) que les MS1 et les MS2 (55% et 79%). Cela s'explique sans doute par l'allusion au jardin scolaire dans les modules BP « Sciences sociales et sciences de la nature » cités dans le champ libre permettant de préciser leur réponse.

#### **5.4. Projet de jardin potager sur le site de la HEP**

Les deux derniers items du questionnaire se rapportaient directement au projet de jardin potager présenté dans la problématique. La première d'entre elles interrogeait les étudiants sur les objectifs d'une telle installation (« L'installation d'un jardin potager sur le site de la HEP Vaud serait pertinente d'un point de vue... »). Les objectifs pédagogiques et didactiques, de sensibilisation et de création d'un lieu de vie et d'échanges sur le campus recueillent une approbation forte (entre 79% et 77% de réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » combinées), à l'inverse de l'aspect productif du potager (45%)<sup>23</sup>. Des variations existent entre filières, mais ne sont pas très importantes.

Concernant l'investissement personnel dans la mise en place et l'entretien d'un éventuel jardin sur le site de la HEP Vaud, 20% des étudiants seraient prêts à s'investir sur une base hebdomadaire (soit un total d'une soixantaine d'étudiants), 54% sur une base régulière moins importante (plus de 150 étudiants). Les étudiants MS2 sont les moins enthousiastes (15% et 47% respectivement). On peut formuler l'hypothèse que la durée moins longue de la formation (une année académique) et leur situation familiale et professionnelle liée à leur âge plus avancé entre en conflit avec la motivation à s'investir dans une initiative de ce type.

Il s'agit maintenant de confronter ces résultats aux hypothèses posées au début de ce travail, afin de répondre aux questions de recherche.

---

<sup>22</sup> On notera le taux de réponses « Sans avis » variant entre 8% et 12%.

<sup>23</sup> Ce qui rejoint la définition du jardin scolaire exposée dans le cadre théorique (ch. 3.4.2.).

## 6. Conclusions et perspectives

### 6.1. Réponses aux questions de recherche et mise à l'épreuve des hypothèses

Aux yeux des étudiants de la HEP Vaud qui ont répondu au questionnaire, l'école a un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre d'un développement durable (sans que celui-ci ait été très précisément défini<sup>24</sup>), avec un accent particulier sur les savoir-être. Une EDD peut à leurs yeux s'appuyer sur l'exploitation d'un jardin scolaire au cycles 1 et 2 de l'école obligatoire, dans une moindre mesure au cycle 3.

Quant à « l'utilité » du jardin scolaire comme moyen d'enseignement pertinent pour remplir les objectifs fixés par le PER en termes de disciplines, axes de la *Formation générale* et *Capacités transversales*, on ne peut tirer d'autre conclusion, sur la base des données récoltées, qu'il en a globalement le potentiel aux yeux des futurs enseignants, avec une variation disciplinaire forte et à l'exception de l'axe de *Formation générale* « MITIC » et de la capacité transversale « Stratégies d'apprentissages ».

Les étudiants de la filière BP s'imaginent volontiers utiliser le jardin scolaire dans leur pratique future, cet intérêt étant moins fort chez les étudiants de la filière S1 et faible chez les S2. Mais la formation offerte par la HEP Vaud n'offre selon eux pas les outils nécessaires à son utilisation. Ils estiment que si elle devait prendre en compte cet intérêt, la HEP pourrait s'appuyer sur l'installation d'un jardin potager sur son site, avant tout à des fins didactiques, de sensibilisation et comme lieu de vie, plutôt que comme source d'aliments. Une bonne moitié des étudiants seraient alors intéressés à y investir du temps.

---

<sup>24</sup> La définition générale suivante a été reproduite en début de questionnaire pour poser une référence commune : « Un développement durable assure une production suffisante de richesses pour satisfaire les besoins des générations présentes et futures tout en réduisant les inégalités sociales et en évitant de dégrader l'environnement » (d'après Allemand, 2006). Cette définition ne détaille pas ce qu'est « une production suffisante », ce que sont « les besoins des générations présentes et futures », comment réduire « les inégalités sociales » et jusqu'à quel niveau, ni où se situent les limites d'un environnement dégradé. Elle ne se positionne dans aucun des deux courants principaux en conflit dans l'interprétation de ce qu'est un développement durable, à savoir les partisans de la durabilité forte face à ceux de la durabilité faible.

## **6.2. Limites de la méthode utilisée et perspectives**

Malgré le fait que le taux global de retour de 22.4% peut être considéré comme très bon pour un questionnaire soumis en ligne et que les 291 formulaires complétés pris en compte sont très proches des 297 retours requis pour que l'échantillon soit considéré comme représentatif d'une population de 1301 individus (pour un niveau de confiance de 95% et un intervalle de confiance de 5, traditionnellement appliqués en sciences de l'éducation), on peut supposer la présence de biais.

Au-delà du fait que les questions posées ne sont peut-être pas neutres malgré les efforts d'objectivation, il est probable que les thématiques de l'EDD et du jardin scolaire aient incité des étudiants relativement plus intéressés par ces objets que l'ensemble de la cohorte à répondre au questionnaire. Cela a donc pu influencer les réponses en faveur de ces deux objets. Ce biais aurait pu être évité en passant sous silence ces intitulés spécifiques dans le message d'invitation à répondre, mais cela aurait aussi présenté le risque d'une récolte bien moindre de réponses.

Reprenant ce qui a été dit précédemment, on peut s'interroger sur la pertinence de plusieurs des questions, étant donné que les réponses à de nombreux items ont été massivement favorables à l'intitulé. On peut en particulier mettre en débat le choix de la formulation « Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à... » qui ne définit pas clairement ce qu'est « l'utilité » et le poids du jardin scolaire par rapport à d'autres moyens d'enseignement. Néanmoins, on peut, sans trop prendre de risques, tirer comme conclusion un intérêt marqué pour ce dispositif.

La quantité de données récoltées ne pouvait pas être traitée de manière complète dans le cadre de ce travail de mémoire pour des raisons de temps. Pour aller plus loin dans leur exploitation, deux pistes me semblent intéressantes. D'une part, un traitement statistique approfondi pourrait permettre de dépasser la simple analyse descriptive afin de mettre en évidence des corrélations, en particulier entre les réponses aux items portant sur l'EDD et celles liées au jardin scolaire. D'autre part, l'exploitation des données de la première partie (profil et statut) pourrait permettre d'explorer les liens entre catégories socio-démographiques, représentations de l'EDD et intérêt pour le jardin scolaire.

Finalement, cette étude pourrait être approfondie en y ajoutant des entretiens complémentaires, ce qui était prévu au départ de ce projet. L'idée était alors de cibler un enseignant au bénéfice d'une longue expérience des jardins scolaires et un autre ayant accepté de se lancer dans un

tel projet sans expérience préalable, afin de mettre en lumière les points forts et les lacunes de la formation de base des enseignant-e-s dans l'utilisation future d'un jardin scolaire. Pour des raisons de disponibilité des enseignants ciblés et de temps à disposition pour cette recherche, cette technique a finalement été mise de côté. Il serait néanmoins intéressant d'effectuer cette démarche pour compléter le panorama tiré de l'analyse du questionnaire.

Sur la base des éléments théoriques présentés en début de travail et de l'analyse des données récoltées, je formule en guise de conclusion un certain nombre de recommandations pour une évolution du curriculum en formation initiale offert par la HEP Vaud. Plus qu'un effet de mode, le jardin scolaire est un outil idéal pour une EDD, offrant à proximité directe d'un établissement un dispositif aux avantages multiples en comparaison avec d'autres types de sorties (encadrement minimal, temps de trajet réduit, coût faible, possibilité de visites fréquentes pour le suivi des observations, sécurité, etc.).

Lieu de rencontre de la nature et de l'action humaine, il permet la construction d'un rapport privilégié à la complexité du monde dans une perspective interdisciplinaire. « Ainsi, le croisement des disciplines apporte des éléments de réponses aux questions environnementales, sociales et économiques favorisant une approche systémique du développement durable » (Zryd Centelighe, 2013a, p. 40).

Je ne peux dès lors qu'encourager la HEP Vaud à réfléchir à l'intégration de modules ou de parties de module traitant explicitement de l'exploitation pédagogique et didactique du jardin scolaire, en particulier pour les étudiants de la filière BP, mais également pour ceux de la filière S1 qui s'y intéressent (par exemple sous forme de module interdisciplinaire).

Cette mesure pourrait s'accompagner de l'aménagement sur le site d'une parcelle cultivée, comme cela s'est fait à l'école hôtelière de Lausanne (350 m<sup>2</sup> en permaculture), à l'Université de Lausanne (150 m<sup>2</sup> en permaculture) ou à l'Institut de Fré (école supérieure pédagogique de Bruxelles). Cela permettrait aux étudiants qui le souhaitent de se familiariser avec ou de renforcer leurs connaissances en techniques de jardinage (voire de tester différentes techniques), tout en continuant de construire eux-mêmes leur rapport au monde naturel et aux actions de l'homme sur l'environnement.

## 7. Références bibliographiques

- Audigier, F., Fink, N., Freudiger, N. & Haerberli, Ph. (2011) (Ed.). *L'éducation en vue du développement durable : sciences sociales et élèves en débats* (Cahiers de la Section des Sciences de l'éducation de l'Université, n°130). Genève : Université de Genève.
- Bachelard, G. (1943). *L'Air et les songes, essai sur l'imagination du mouvement*. Paris : José Corti.
- CIIP (2003). *Fruits et légumes en tous genres. Une activité sur le genre et les déterminants*. Neuchâtel : IRDP.
- CIIP (2003). *Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique*. Neuchâtel : CIIP.
- CIIP (2010). *Plan d'études romand*. Neuchâtel : CIIP.
- Clément, F. (2014). *Un jardin scolaire inspiré de la permaculture* (Travail réalisé pour le module MSAVI37). Lausanne : HEP Vaud.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987). *Notre avenir à tous*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- COHEP (2012). *Mesures pour l'intégration de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) dans la formation des enseignant-e-s*. Bern : COHEP.
- Cottureau, D. (2007). Les leçons du jardin. *Education enfantine, 1*, 16-17.
- Diemer, A. (2012). *Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : nouveau gadget idéologique de l'Occident ?* (Communication présentée au colloque Les représentations Nord-Sud du développement durable). Chamalières : Université Blaise Pascal-IUFM Auvergne.
- Etat de Vaud (2011). *Postulat Stéphane Montangero - Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !* (Postulat 11\_POS\_256). Lausanne : Etat de Vaud.
- Etat de Vaud (2012). *Rapport de la commission chargée d'examiner l'objet 11\_POS\_256*. Lausanne : Etat de Vaud.
- Etat de Vaud (2014). *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat 11\_POS\_256*. Lausanne : Etat de Vaud.
- Faniel, A. (2013). *Un potager à l'école : éléments d'analyse sociologique d'une activité scolaire*. Bruxelles : Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance.
- Fukuoka, M. (2005). *La révolution d'un seul brin de paille*. Paris : Editions Guy Trédaniel.
- Gaillet, B. (2007). *Les conceptions environnementales poussent-elles dans un jardin scolaire ?*, Mémoire professionnel. Lausanne : HEP Vaud.
- Hertig, Ph. (2013). Une idée qui ne va pas de soi. *Prismes, 18*, 9.
- Lasserre AM., Cholero, A. Cachat, F. Paccaud, F. & Bovet, P. (2007). Owerweight in Swiss children and associations with children's and parent's characteristics. *Obesity, 15*(12). 2912-2919.
- Lhoir, C. (2009). Des politiques cohérentes pour soutenir les jardins scolaires. *Etopia, 7*, 251-258.
- Louv, R. (2005). *Last child in the woods : saving our children from nature-deficit disorder* (1st ed.). Chapel Hill, NC: Algonquin Books.
- Minassia`n, M.-J. (2007). Un jardin pour la Vie. *Education enfantine, 1*, 13-15.
- Norton, B. G. (2005). *Sustainability: a philosophy of adaptive ecosystem management*. Chicago: University of Chicago Press.

- OFS (2013). *Enquête suisse sur la santé 2012 : Vue d'ensemble*. Neuchâtel : OFS.
- Prédine, E., Lisak, F. & Sabatier, R. (2003). *Mon jardin de poche dans le jardin..., sur le balcon..., ou la cour de l'école ou la terrasse*. Toulouse : Plume de carotte.
- Réseau Ecole et Nature (1999). *Jardin et éducation à l'environnement*. Rennes : Réseau Ecole et Nature.
- Vaidis, D. (2011). *La dissonance cognitive : approches classiques et développements contemporains*. Paris: Dunod.
- Varcher, P. (2013). Mais où l'EDD se cache-t-elle dans le PER ?. *Prismes*, 18, 12-14.
- Vergnolle Mainar, C. (2011). *La géographie dans l'enseignement. Une discipline en dialogue*. Rennes : Presses universitaires.
- Zryd Centelighe, C. (2013a). Le jardin scolaire pour découvrir la complexité du monde. *Prismes*, 18, 40.
- Zryd Centelighe, C. (2013b), Les jardins scolaires : une éducation au développement durable. Communication présentée le 21 novembre 2013 dans le cadre du cycle de conférence sur l'alimentation organisé par le collectif Dickens 6, Lausanne.

## 8. Liens internet

<b>Descriptif</b>	<b>Lien</b>
FAO (Jardins scolaires)	<a href="http://www.fao.org/schoolgarden/">http://www.fao.org/schoolgarden/</a>
International School Grounds Alliance	<a href="http://greenschoolyards.org/">http://greenschoolyards.org/</a>
Jardinons à l'école	<a href="http://www.jardinons-alecole.org/pages/intro.php">http://www.jardinons-alecole.org/pages/intro.php</a>
Réseau Ecole et Nature	<a href="http://reseauecoleetnature.org/">http://reseauecoleetnature.org/</a>
The edible Schoolyard Project	<a href="http://edibleschoolyard.org/">http://edibleschoolyard.org/</a>
Incroyables comestibles, Suisse	<a href="http://www.incredible-edible.info/?page_id=232">http://www.incredible-edible.info/?page_id=232</a>
Projet du collège de la Crosette à Denges, Suisse	<a href="http://epreverenages.educanet2.ch/notrejardinpotagerdenges/.ws_gen/">http://epreverenages.educanet2.ch/notrejardinpotagerdenges/.ws_gen/</a>
Projet du collège de l'école de la Vogéaz à Morges	<a href="http://ecojardinsmorges.wordpress.com/jardin-partage-a-la-vogeaz-morges/">http://ecojardinsmorges.wordpress.com/jardin-partage-a-la-vogeaz-morges/</a>
Asphalt to ecosystems	<a href="http://www.asphalt2ecosystems.org/">http://www.asphalt2ecosystems.org/</a>
Institut bruxellois de gestion de l'environnement	<a href="http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Ecoles/Niveau2.aspx?id=3418&amp;langtype=2060">http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Ecoles/Niveau2.aspx?id=3418&amp;langtype=2060</a>
Slow Food, Italie (Jardins scolaires)	<a href="http://www.slowfood.it/international/slow-stories/45230/edible-school-gardens/q=3146B4?-session=query_session:42F948240f30509C69YW8EC2ED60">http://www.slowfood.it/international/slow-stories/45230/edible-school-gardens/q=3146B4?-session=query_session:42F948240f30509C69YW8EC2ED60</a>

## Annexe 1 : Questionnaire soumis aux étudiants

### Education en vue d'un développement durable et jardin scolaire

Ce questionnaire devrait vous prendre une dizaine de minutes. Il est composé de cinq sections. En passant la souris sur certains champs à remplir librement, vous obtiendrez des informations précisant le sens de la question posée. Merci d'avance de votre participation!

#### 1. Votre profil

Filière

- BP 1-4
- BP 5-8
- Secondaire 1
- Secondaire 2
- Autre

Années d'expérience dans l'enseignement

ex: 23

Dernier diplôme obtenu

- Maturité gymnasiale
- Maturité MSOP
- Bachelor
- Master ou Licence
- Doctorat
- Autre

Année de naissance

Sexe

- Féminin
- Masculin

## 2. Education en vue d'un développement durable (EDD)

*Un **développement durable** assure une production suffisante de richesses pour satisfaire les besoins des générations présentes et futures tout en réduisant les inégalités sociales et en évitant de dégrader l'environnement (d'après Allemand, 2006).*

Sur la base de cette définition, répondez aux deux questions suivantes :

- L'école obligatoire et post-obligatoire a un rôle à jouer dans la mise en oeuvre d'un développement durable**
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas du tout d'accord
  - Sans avis

**Une éducation en vue d'un développement durable (EDD) devrait favoriser les :**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Connaissances factuelles, notions, concepts, théories (savoirs)	<input type="radio"/>				
Démarches, procédures, méthodes (savoir-faire)	<input type="radio"/>				
Attitudes, comportements, éthique (savoir-être)	<input type="radio"/>				
Compétences manuelles et techniques	<input type="radio"/>				

### Remarques

### 3. Le jardin scolaire comme moyen d'enseignement de l'EDD

*Un jardin scolaire est un potager installé à proximité d'un bâtiment scolaire sur une parcelle, dans des bacs ou dans des carrés en bois remplis de terre, que les élèves entretiennent et observent régulièrement dans un but pédagogique et/ou didactique.*

Sur la base de cette définition et de la dotation horaire en vigueur, répondez aux questions suivantes :

**Un jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'EDD pour la filière :**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Primaire (1-8H)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secondaire I (9-11H)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secondaire II (Gymnases et Ecoles professionnelles)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à la discipline :**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Français	<input type="radio"/>				
Langues étrangères	<input type="radio"/>				
Mathématiques	<input type="radio"/>				
Sciences de la nature	<input type="radio"/>				
Géographie	<input type="radio"/>				
Histoire	<input type="radio"/>				
Citoyenneté	<input type="radio"/>				
Ethique et cultures religieuses	<input type="radio"/>				
Economie familiale	<input type="radio"/>				
Economie et droit	<input type="radio"/>				
Philosophie	<input type="radio"/>				
Psychologie	<input type="radio"/>				
Sociologie	<input type="radio"/>				
Activités créatrices et manuelles	<input type="radio"/>				
Arts visuels	<input type="radio"/>				
Musique	<input type="radio"/>				
Informatique	<input type="radio"/>				
Education physique et sportive	<input type="radio"/>				
Education nutritionnelle	<input type="radio"/>				
Culture générale (en école professionnelle)	<input type="radio"/>				

Certaines des disciplines ci-dessus vous sont peut-être inconnues. Elles figurent toutes dans les plans d'études du primaire, du secondaire obligatoire ou du secondaire post-obligatoire. Vous êtes invités à donner votre avis pour chacune d'entre elles, même si elle ne vous concerne pas directement.

### 3. Le jardin scolaire comme moyen d'enseignement de l'EDD (suite)

Les trois questions suivantes font référence aux axes "Formation générale" et "Capacités transversales" participant à la définition du projet global de formation général de l'élève tel que présenté dans le Plan d'Etudes Romand :

#### Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'axe thématique :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Médias, images, technologies de l'information et de la communication (MITIC)	<input type="radio"/>				
Santé et bien-être	<input type="radio"/>				
Choix et projets personnels	<input type="radio"/>				
Vivre ensemble et exercice de la démocratie	<input type="radio"/>				
Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)	<input type="radio"/>				

#### Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile au développement de la capacité transversale :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Collaboration	<input type="radio"/>				
Communication	<input type="radio"/>				
Stratégies d'apprentissage	<input type="radio"/>				
Pensée créatrice	<input type="radio"/>				
Démarche réflexive	<input type="radio"/>				

#### Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile pour l'apprentissage de :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Connaissances factuelles, notions, concepts, théories (savoirs)	<input type="radio"/>				
Démarches intellectuelles, procédures, méthodes (savoir-faire)	<input type="radio"/>				
Attitudes, comportements, éthique (savoir-être)	<input type="radio"/>				
Compétences manuelles et techniques	<input type="radio"/>				

#### 4. Formation initiale des enseignants et utilisation du jardin scolaire dans la pratique professionnelle

- Vous imaginez-vous utiliser un jardin potager comme modalité d'enseignement dans votre pratique future ?**
- Probablement
  - Eventuellement
  - A priori pas
  - Pas du tout
  - Sans avis

- La formation offerte à la HEP Vaud fournit les outils pour l'exploitation d'un jardin potager dans votre future pratique professionnelle.**
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas du tout d'accord
  - Sans avis

**Si oui, veuillez préciser quel(s) module(s) a/ont été utile(s)**

**L'installation d'un jardin potager sur le site de la HEP Vaud serait pertinente :**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
D'un point de vue pédagogique et didactique (formation des enseignants)	<input type="radio"/>				
Pour la sensibilisation des étudiants aux problématiques liées à l'alimentation et à l'agriculture	<input type="radio"/>				
Pour la production d'aliments pour les étudiants	<input type="radio"/>				
Comme lieu de vie et d'échanges	<input type="radio"/>				

- Seriez-vous prêts à vous investir dans les travaux d'installation et/ou d'entretien d'un jardin potager sur le site de la HEP Vaud?**
- Oui plus d'une heure par semaine
  - Oui jusqu'à une heure par semaine
  - Oui ponctuellement (moins d'1h par semaine)
  - Non

**Remarques**

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ces quelques questions!

**Soumettre**

## Annexe 2 : Données agrégées

### Formulaires récoltés et taux de retour

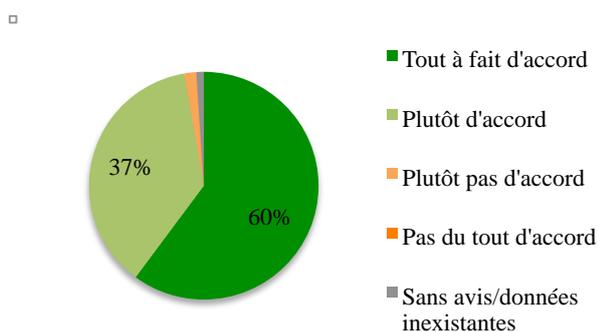
Filière	Envois	Retours	Pourcentage
Bachelor primaire (BP 1-4)	804	69	22.4%
Bachelor primaire (BP 5-8)		111	
Master Secondaire 1	328	77	23.5%
MAS Secondaire II	169	34	20.1%
TOTAL	1301	291	22.4%

Trois formulaires remplis par des étudiants en filière MASP ou « Passerelle » n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.

### 1. EDUCATION EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

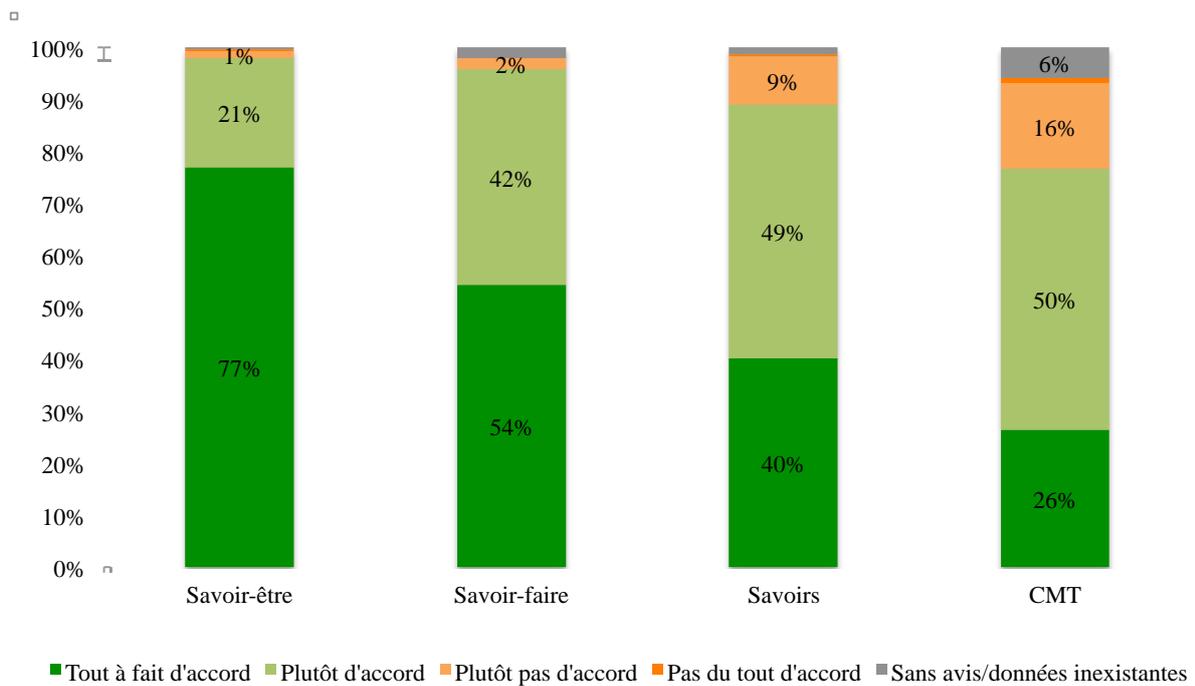
#### L'école obligatoire et post-obligatoire a un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'un développement durable

Tout à fait d'accord	175
Plutôt d'accord	108
Plutôt pas d'accord	5
Pas du tout d'accord	0
Sans avis	1
Données inexistantes	2



### Une EDD devrait favoriser les :

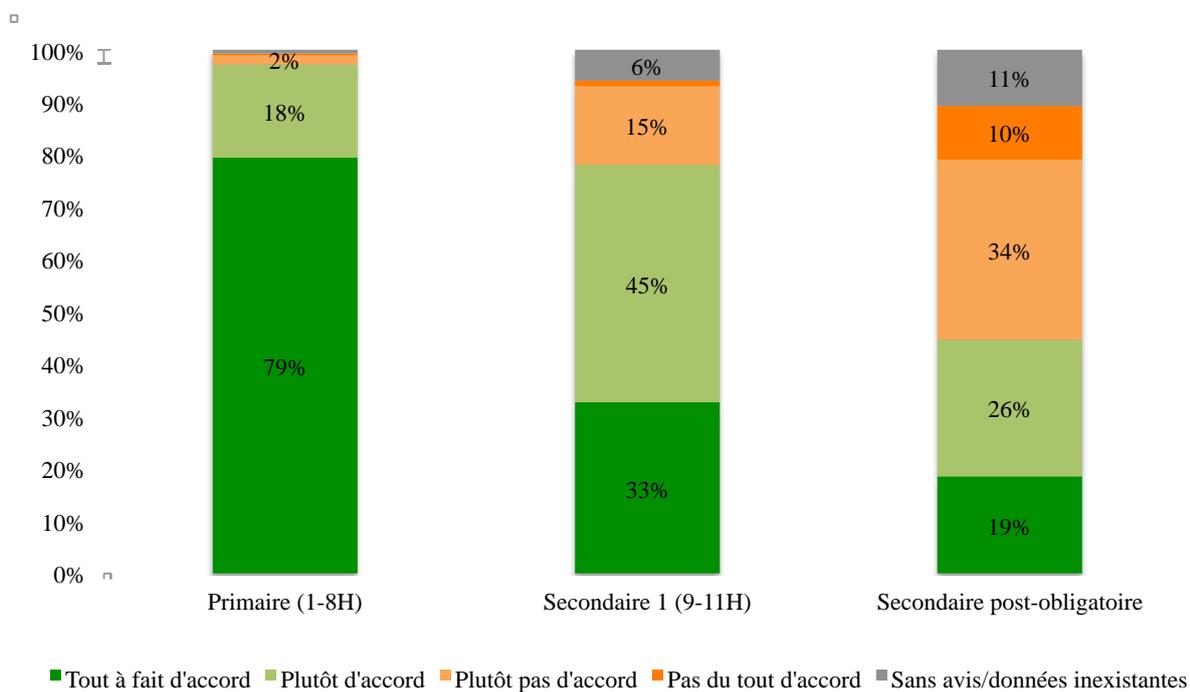
	Connaissances factuelles (savoirs)	Démarches, méthodes (savoir-faire)	Attitudes, éthique (savoir-être)	Compétences manuelles et techniques (CMT)
Tout à fait d'accord	117	158	224	77
Plutôt d'accord	142	121	61	146
Plutôt pas d'accord	27	6	4	48
Pas du tout d'accord	1	0	1	3
Sans avis	4	5	0	14
Données inexistantes	0	1	1	3



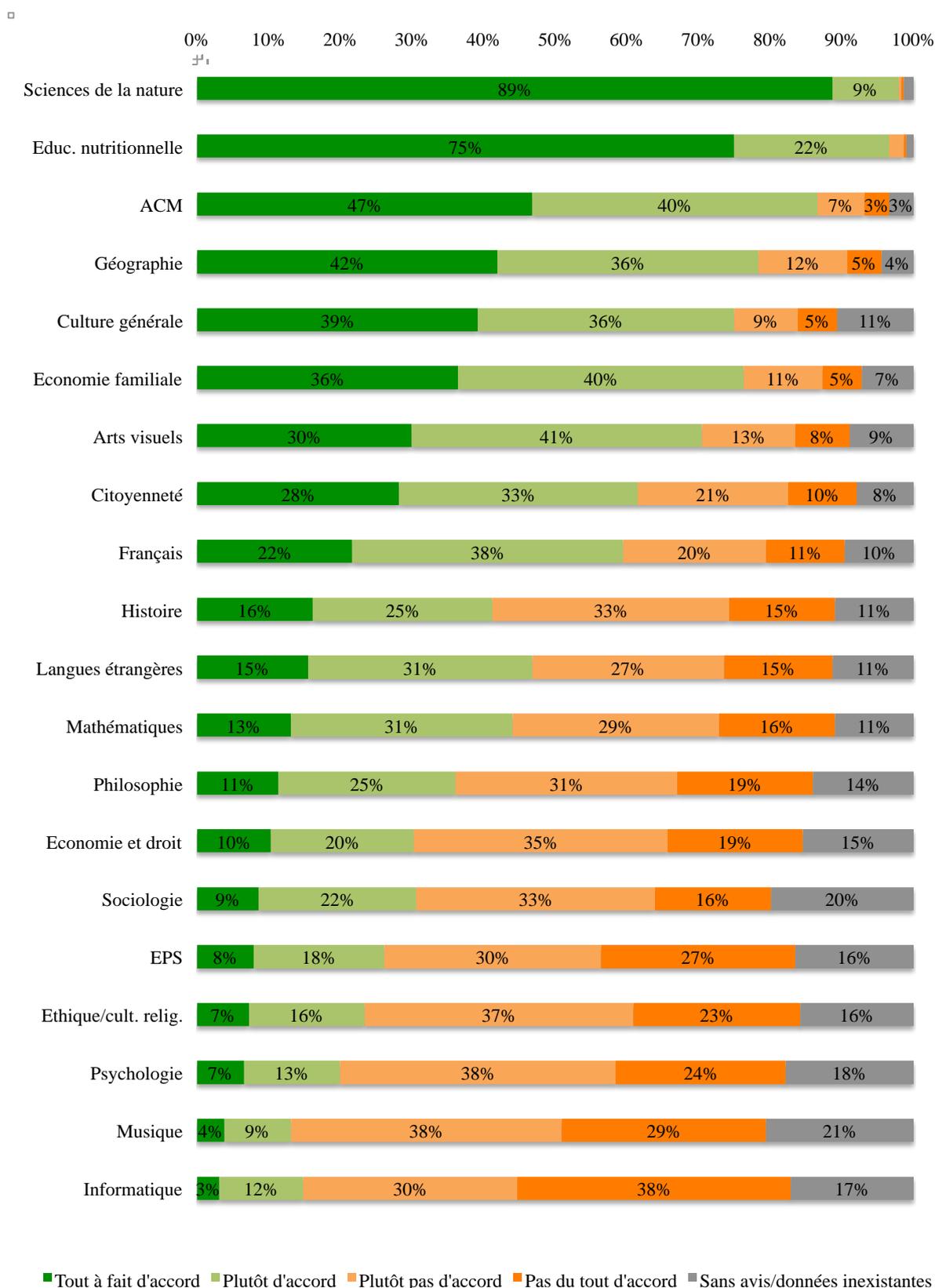
## 2. LE JARDIN SCOLAIRE COMME MODALITE D'ENSEIGNEMENT DE L'EDD

**Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'EDD pour la filière :**

	Primaire (1-8H)	Secondaire I (9-11H)	Secondaire II (Gymnases et Ecoles professionnelles)
Tout à fait d'accord	231	95	54
Plutôt d'accord	52	132	76
Plutôt pas d'accord	5	44	100
Pas du tout d'accord	1	3	30
Sans avis	2	15	26
Données inexistantes	0	2	5



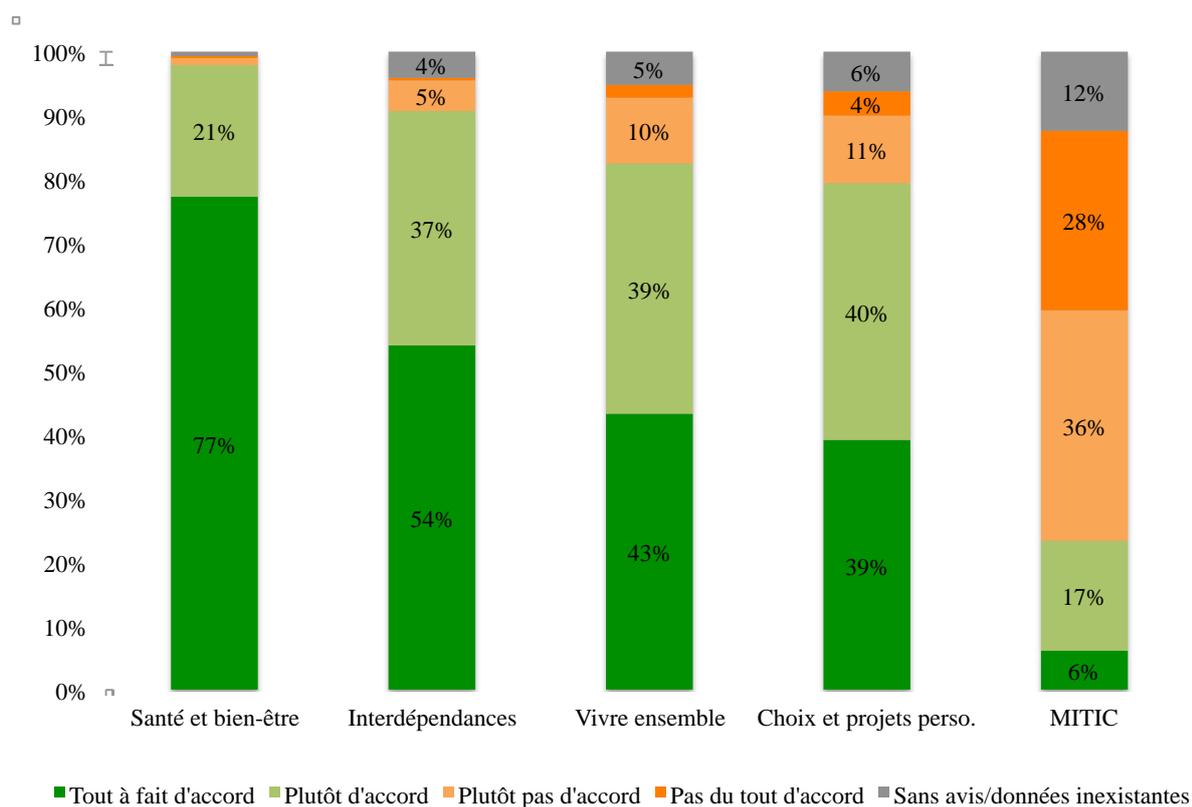
## Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à la discipline :



Les données en chiffres absolus ne sont pas reproduites pour des raisons de places mais sont disponibles sur demande. Les ACM désignent les activités créatrices et manuelles et l'EPS l'éducation physique et sportive.

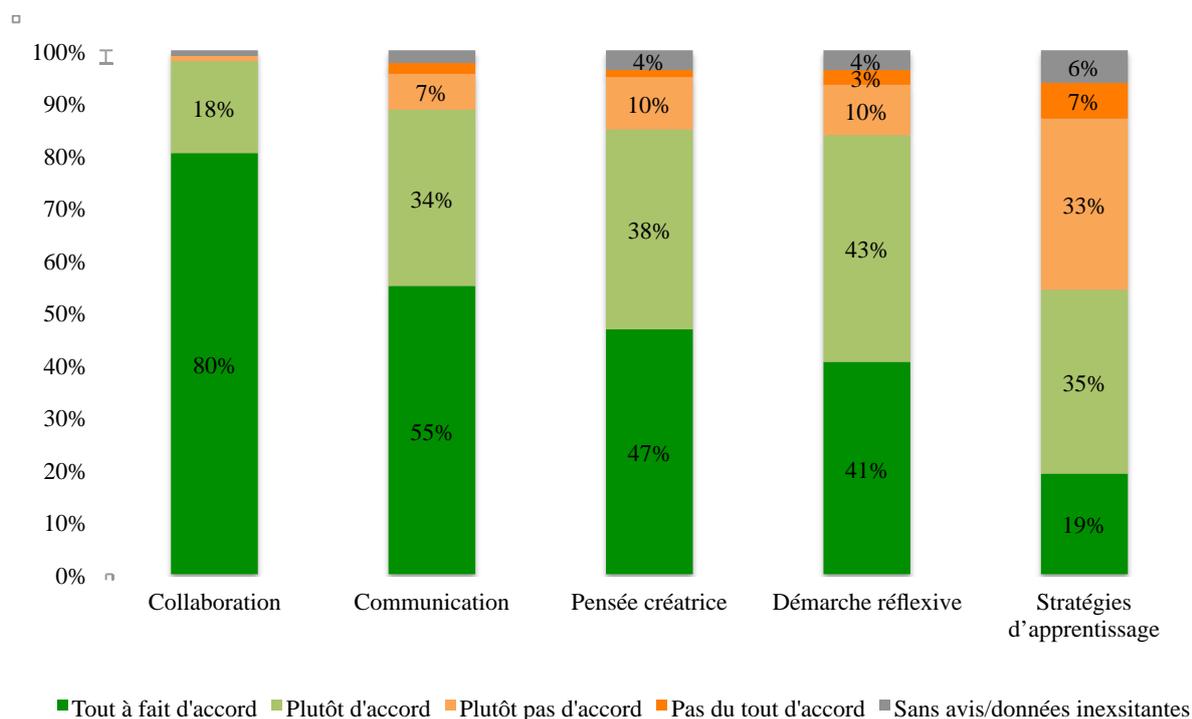
## Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'axe thématique :

	MITIC	Santé et bien-être	Choix et projets perso.	Vivre ensemble	Interdépendances
Tout à fait d'accord	18	225	114	126	157
Plutôt d'accord	50	60	117	114	107
Plutôt pas d'accord	105	3	31	30	14
Pas du tout d'accord	82	1	11	6	1
Sans avis	25	0	13	6	8
Données inexistantes	11	2	5	9	4



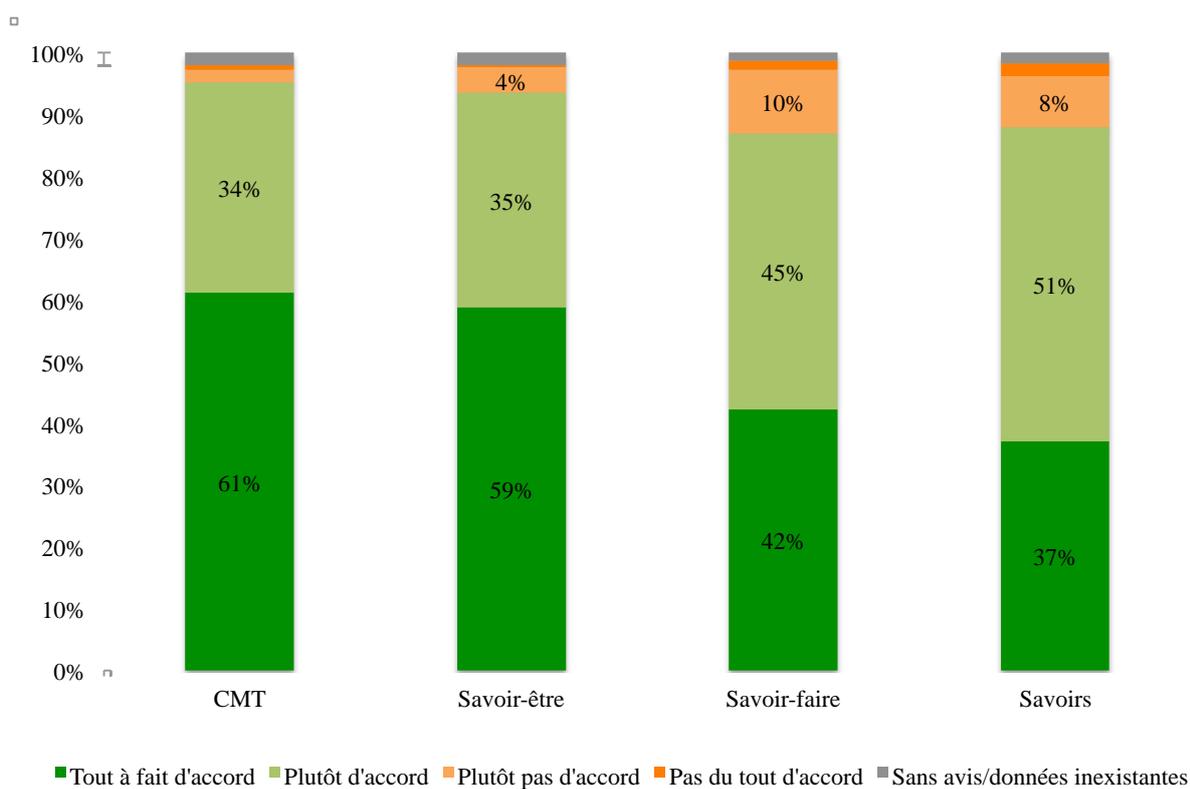
**Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile au développement de la capacité transversale :**

	Collaboration	Communication	Stratégies d'apprentissage	Pensée créatrice	Démarche réflexive
Tout à fait d'accord	234	160	56	136	118
Plutôt d'accord	51	98	102	111	126
Plutôt pas d'accord	3	20	95	29	28
Pas du tout d'accord	0	6	20	4	8
Sans avis	2	5	14	7	5
Données inexistantes	1	2	4	4	6



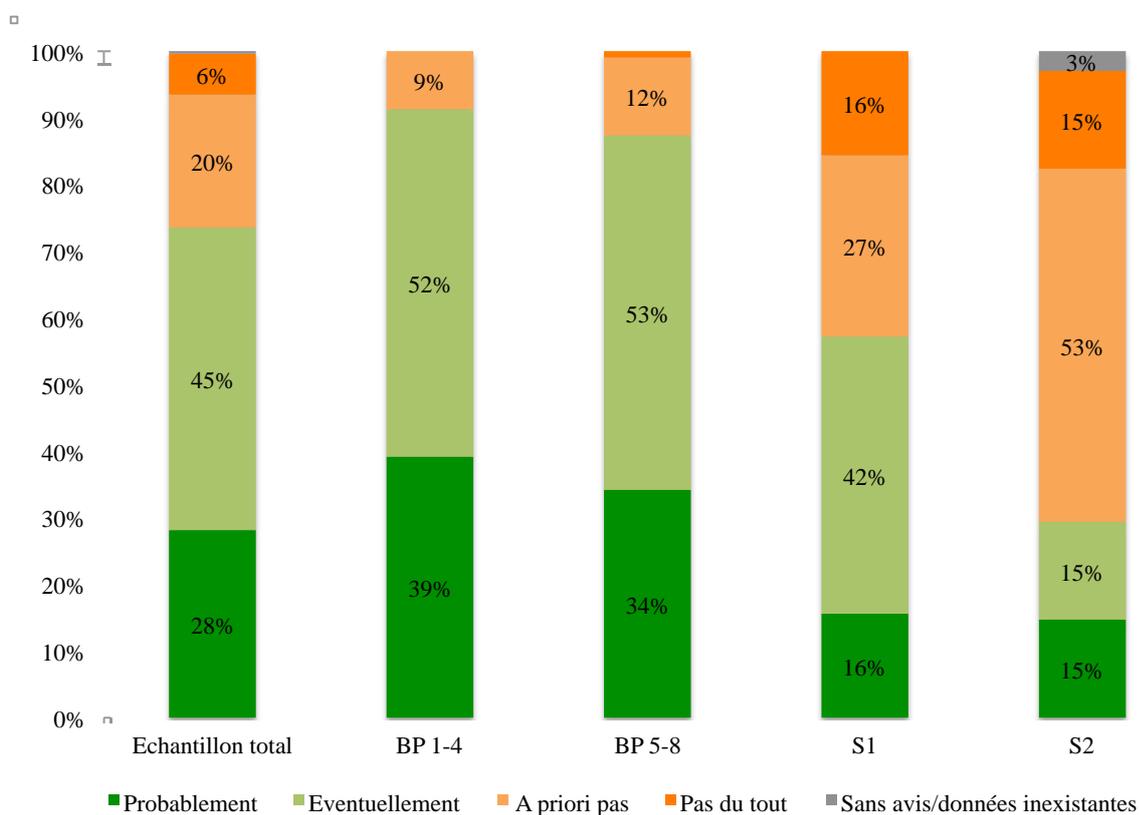
## Le jardin scolaire est un moyen d'enseignement utile à l'apprentissage de :

	Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être	Compétences manuelles et techniques (CMT)
Tout à fait d'accord	108	123	171	178
Plutôt d'accord	148	130	101	99
Plutôt pas d'accord	24	30	12	6
Pas du tout d'accord	6	4	1	2
Sans avis	2	2	4	3
Données inexistantes	3	2	2	3



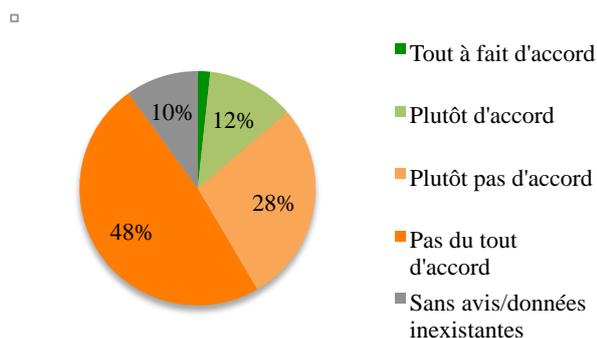
**Vous imaginez-vous utiliser un jardin potager comme modalité d'enseignement dans votre pratique future ?**

	Echantillon total	BP 1-4	BP 5-8	MS1	MS2
Probablement	82	27	38	12	5
Eventuellement	132	36	59	32	5
A priori pas	58	6	13	21	18
Pas du tout	18	0	1	12	5
Sans avis	1	0	0	0	1
Données inexistantes	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>	<b>69</b>	<b>111</b>	<b>77</b>	<b>34</b>



**La formation offerte à la HEP Vaud fournit les outils pour l'exploitation d'un jardin potager dans votre future pratique professionnelle.**

Tout à fait d'accord	5
Plutôt d'accord	35
Plutôt pas d'accord	81
Pas du tout d'accord	141
Sans avis	29
Données inexistantes	0



**Modules jugés utiles pour l'exploitation d'un jardin scolaire**

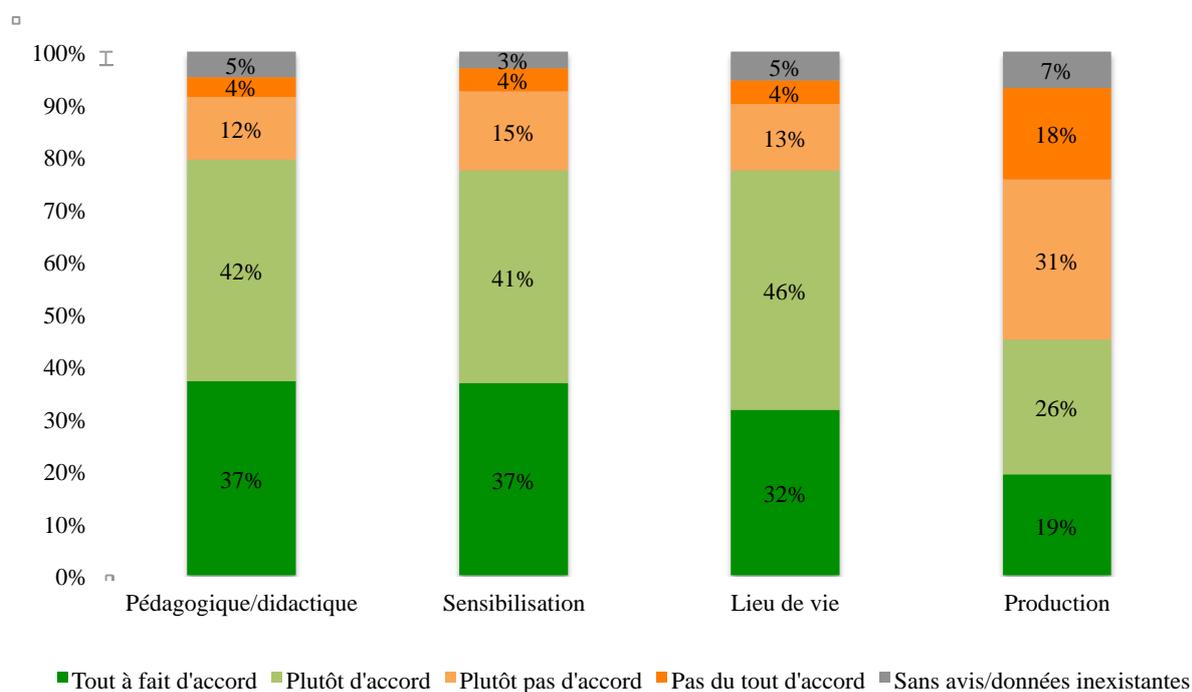
Champ libre, 42 réponses récoltées, parfois nommant plusieurs modules et de précision variable :

« SHN »	9	BP21SHN	3	BP23SHN	1	BP42SHN	1	BP208	1
BP13SHN	11	BP22SHN	1	BP41SHN	2	BP43MEP	1	MSAVI37	1

Toutes les réponses proviennent d'étudiants de BP, à l'exception d'un étudiant de MS1 (module MSAVI37). Il n'y a à priori pas de lien entre réponses à la question précédente et la présence ou non de module dans ce champ.

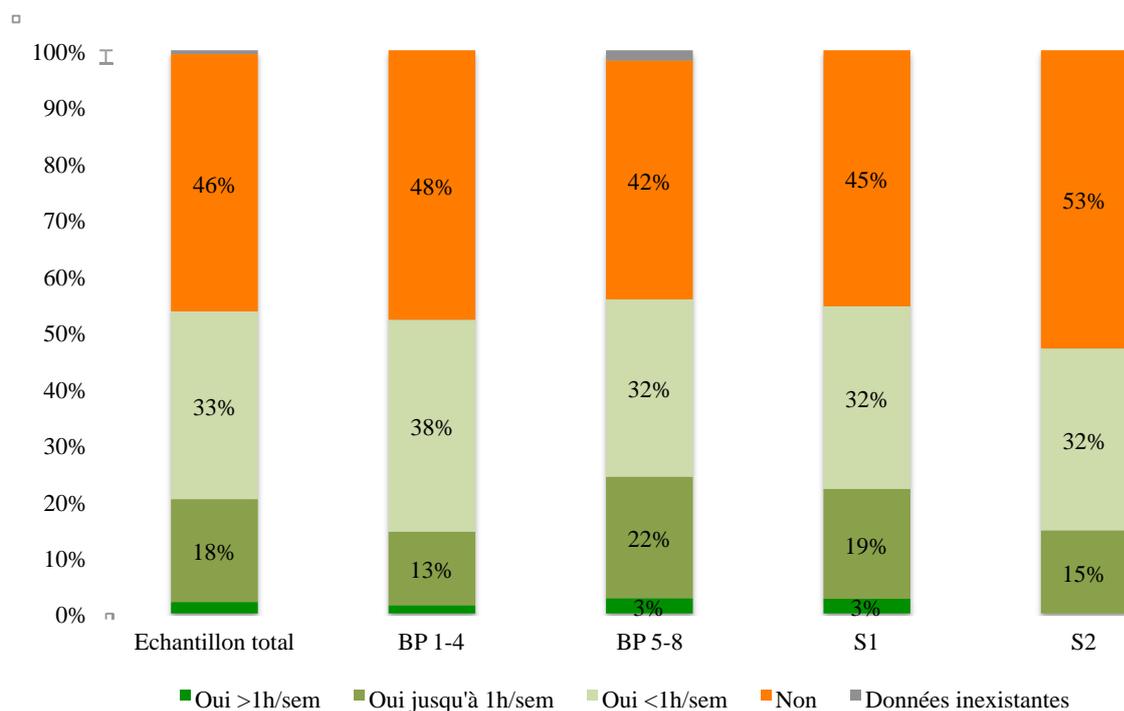
## L'installation d'un jardin potager sur le site de la HEP serait pertinente :

	D'un point de vue pédagogique et didactique	Pour la sensibilisation des étudiants aux problématiques liées à l'alimentation et à l'agriculture	Pour la production d'aliments pour les étudiants	Comme lieu de vie et d'échanges
Tout à fait d'accord	108	107	56	92
Plutôt d'accord	123	118	75	133
Plutôt pas d'accord	35	44	89	37
Pas du tout d'accord	11	13	51	13
Sans avis	14	9	19	13
Données inexistantes	0	0	1	3



**Seriez-vous prêt à vous investir dans les travaux d'installation et/ou d'entretien d'un jardin potager sur le site de la HEP Vaud?**

	Echantillon total	BP 1-4	BP 5-8	MS1	MS2
Oui plus d'une heure par semaine	6	1	3	2	0
Oui jusqu'à une heure par semaine	53	9	24	15	5
Oui ponctuellement (moins d'une heure par semaine)	97	26	35	25	11
Non	133	33	47	35	18
Données inexistantes	2	0	2	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>	<b>69</b>	<b>111</b>	<b>77</b>	<b>34</b>



### **Sélection de remarques sur l'EDD (reproduites telles quelles)**

- Il me semble plutôt plus pertinent de poser la question de comment le développement durable influence l'enseignement des ses savoirs, compétences. Il ne me semble pas qu'acquérir des compétences manuelles en soin ait une influence sur le développement durable, par contre la manière de les acquérir, les principes de bases acquis avec l'enseignement me semble tout à fait pertinent.
- Je pratiquerais l'EED dans le cadre d'une pédagogie de projet qui permettrait de cibler le développement durable au travers de plusieurs disciplines.
- L'école doit fournir aux élèves le savoir et le savoir faire afin qu'ils puissent avoir un esprit critique et choisir leur propre voie. Le savoir-être appartient donc aux élèves, ce n'est pas à l'école de leur dire comment se comporter.
- On ne peut pas tout apprendre à l'école. Les parents doivent aussi éduquer les enfants, d'autant que le développement durable c'est une attitude de tous les jours.

### **Sélection de remarques sur le jardin scolaire (reproduites telles qu'elles)**

- Les personnes issues de la terre étant de moins en moins nombreuses, il est capital de pouvoir permettre aux enfants de goûter aux travaux de jardinage afin qu'ils aient une notion du labeur nécessaire pour amener une salade dans leur assiette ainsi que de la joie de voir pousser ce qu'on a semé de sa propre main. D'autre part pour ceux qui un jour auront villa et jardin, cela leur donne une ouverture pour planter des végétaux indigènes, utiles et agréables aux sens comme à l'estomac.
- Ces valeurs bientôt indispensables pour la santé de la planète peuvent être cultivés à travers le jardin scolaire.
- Très bon moyen pour apprendre le vivre ensemble et la collaboration autour d'un projet dont les résultats sont tangibles, visibles au fil des mois.
- Il est capital de pouvoir avoir des travaux pratiques liés à la terre dans la HEP. Beaucoup trop d'enseignants proviennent de milieux aseptisés et ont de la peine à transmettre des notions de travaux manuels et pratiques.
- Excellente initiative que se soit sur le site de la HEP ou dans les écoles.
- Bonne idée pour les étudiants motivés. Personnellement, je préférerais le faire avec ma future classe!
- Investissement personnel dans la mesure où il est VRAIMENT pris en compte dans la formation de l'étudiant ou la formation continue des enseignants

- J'ai mis que c'était lié à tout par rapport au PER, car de mon avis tout dépend comment on exploite le jardin potager. On peut chanter dans le jardin potager, mettre des étiquettes en allemand au lieu du français, etc. Bonne chance dans votre recherche et très joli sujet!
- Pour les classes de S2, l'utilisation me paraît plus hasardeuse, d'une part à cause du scepticisme très probable des élèves, d'autre part, à cause de l'organisation des horaires... Il faudrait, à la limite que ce soit un projet d'établissement.... avec un projet global...
- Je quitte la HEP à la fin de cette année et ne prévois donc pas de m'investir dans ce projet. Cependant. s'il voit le jour, je serai prêt à suivre une formation continue sur ce thème.
- Je trouve que c'est une très bonne idée, et j'espère que c'est un projet qui sera mis en place dans plusieurs établissements primaires.
- Le cursus MS2 est très court et rend l'investissement difficile.
- Lorsqu'on est en stage B on privilégierait plutôt un investissement sur notre lieu de travail plutôt qu'à la HEP. Cependant si un module interdisciplinaire "jardin à l'école" s'ouvrait, je le suivrais volontiers sur un semestre (printemps).
- Lorsque, j'étais au collège. Nous avons une serre à l'école. Notre enseignant principal est celui qui a mis en place cette serre avec des matériaux récupérés. C'était une chouette expérience où j'ai appris des belles expériences.
- Je suis persuadée que d'avoir un potager peut permettre aux enfants de mieux connaître la nature, ainsi que favoriser le travail d'équipe.
- Un magnifique projet pédagogique et d'utilité publique auquel je souhaite beaucoup de succès ainsi qu'une longue vie !

# Annexe 3 : Postulat de S. Montangero, rapports de la commission et du Conseil d'Etat

(Séance du mardi 27 septembre 2011)

POS  
(11\_POS\_256)

## Postulat Stéphane Montangero - Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !

### Texte déposé

Les problématiques d'équilibre alimentaire prennent de plus en plus d'importance, notamment dans le cadre de la promotion de la santé et la prévention de certaines maladies (divers cancers, pathologies cardio-vasculaires, obésité). L'évolution du surpoids (IMC  $\geq 25$ ) entre 1992 et 2007 indique clairement que la part de la population souffrant de surcharge pondérale a considérablement augmenté durant les quinze dernières années, passant de 30,3% à 37,3% de l'ensemble de la population suisse (Office fédéral de la santé publique, 2009). Pour les enfants du canton de Vaud<sup>1</sup>, 15% des garçons sont en surpoids et 1,8% obèses, ces chiffres étant respectivement de 12,4% et 1,7% chez les filles.

Dans le combat contre le surpoids, outre les mesures de santé publique comme Fourchette verte, un des axes de travail réside dans l'apprentissage du goût pour les enfants. En effet, les carences en matière de formation au goût ou à la sensorialité, ainsi qu'aux compétences du quotidien, la formation relative aux questions de l'alimentation, la préparation de la nourriture et les travaux importants dans le ménage, vont coûter fort cher à la société dans le futur.

Une alimentation diversifiée est importante pour favoriser le développement harmonieux de l'individu. Le répertoire alimentaire que l'enfant construit progressivement est une chose précieuse qui mérite d'être entretenue et développée : il s'agit d'une sorte de « Bibliothèque du goût ». Dans les faits, l'éducation sensorielle se rapproche de la formation musicale et de l'éducation physique. Il n'y a pas de raison particulière de traiter différemment ces trois domaines de la formation des enfants et des jeunes. Par formation au goût, il faut entendre la prise de conscience que la bouche n'est pas une simple voie d'introduction des aliments, mais la valorisation de ses sensations et de son plaisir gustatif.

En outre, il convient de donner aux enfants des références en matière d'alimentation. Le cliché d'un enfant ne sachant pas que ce sont les vaches qui produisent le lait est malheureusement loin d'être un mythe. Il importe donc que les enfants apprennent le cycle de la vie végétale. Et quelle meilleure manière que de le faire en l'expérimentant ? Par exemple via l'implantation dans nos préaux ou à proximité de ces derniers de jardins scolaires, les enfants pourront concrètement suivre le cycle de la vie de fruits ou légumes, jusqu'à la séance de dégustation. Cela pourrait également se faire, de manière plus modeste, avec des plantations de tomates, d'herbettes ou de carottes en bacs ou en pots. Les méthodes et moyens déployés peuvent être fort divers, le tout devant si possible s'inscrire en bonne intelligence avec les programmes éducatifs, par exemple le nouveau Plan d'études romand et son volet « corps et mouvement » ou encore les cours d'économie familiale.

Au vu de ce qui précède, nous demandons donc au Conseil d'Etat par le présent postulat qu'il développe, en collaboration avec les communes et cas échéant les associations de communes, l'implantation de jardins scolaires dans les préaux ou à proximité des bâtiments scolaires, ou encore facilite le déploiement de moyens didactiques vivants. Tout cela doit permettre aux

<sup>1</sup> Lasserre AM, Chiolero A, Cachat F, Paccaud F, Bovet P. Owerweight in Swiss children and associations with children's and parent's characteristics. *Obesity* 2007 Dec; 15(12):2912-9

enfants de découvrir la saisonnalité et le cycle de vie des fruits et légumes, et de la sorte in fine favoriser leur éducation au goût.

*Demande le renvoi à une commission.*

Lausanne, le 20 septembre 2011.

(Signé) *Stéphane Montangero et 33 cosignataires*

**M. Stéphane Montangero** : — Comme le veut l'usage, permettez-moi de décliner mes intérêts : je travaille comme secrétaire général de Fourchette verte suisse, partenaire de la Semaine du Goût suisse, qui s'est achevée dimanche dernier. C'est bien dans ce cadre de l'apprentissage du goût qu'il faut placer ce postulat demandant le développement de jardins scolaires, ou plus précisément de potagers scolaires. L'idée de départ est toute simple : apprendre aux enfants à développer leurs sens et leur enseigner la saisonnalité des fruits et des légumes. Le principe aussi est simple : encourager la production de potagers scolaires dans les préaux ou à proximité des bâtiments scolaires pour permettre aux enfants de suivre l'évolution de leurs plantations.

En amont, cela permet de discuter avec les enfants sur ce qui peut être planté ici, comment, combien de temps il faut pour obtenir le fruit du labeur, etc. Voulons-nous planter de la rhubarbe et pouvoir la récolter avant l'été ? Ou des tomates, et pouvoir faire une dégustation en classe ? Quelle sorte de fraises planter pour pouvoir les goûter avant l'été ? Les méthodes et les moyens déployés peuvent être fort divers, le tout devant, si possible, s'inscrire en bonne intelligence avec les programmes éducatifs déjà existants, par exemple le nouveau Plan d'études romand et son volet corps et mouvement, ou encore les cours d'économie familiale. Mais on peut aussi apprendre aux enfants à compter et à calculer avec les légumes récoltés, ceux qu'on espère avoir selon une certaine surface, etc. Les possibilités sont multiples en la matière.

Tout cela s'inscrit dans une vision à long terme, celle de la lutte contre le surpoids. L'évolution du surpoids entre 1992 et 2007 indique clairement que la part de l'ensemble de la population suisse souffrant de surcharge pondérale a considérablement augmenté, passant de 30,3% à 37,3%. Pour les enfants du canton de Vaud, 15% des garçons sont en surpoids et 1,8% sont obèses, ces chiffres étant respectivement de 12,4% et 1,7% pour les filles. Or une alimentation diversifiée est importante pour favoriser le développement harmonieux de l'individu. Le répertoire alimentaire que l'enfant construit progressivement est une chose précieuse qui mérite d'être entretenue et développée. Il s'agit d'une sorte de bibliothèque du goût dans laquelle l'enfant pourra puiser toute sa vie. Plus celle-ci sera large en références de fruits et de légumes, plus l'individu aura du plaisir à les manger, et donc à manger de manière plus saine.

Quelques communes pratiquent déjà ces potagers scolaires. Elles pourront être approchées pour faire valoir leur expérience de manière à rassembler les meilleures pratiques. Voilà quelques pistes pour faire avancer cette idée de potager scolaire. Je me réjouis d'en discuter avec vous en commission.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**

**RAPPORT DE LA COMMISSION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Stéphane Montangero et consorts – Développons des jardins scolaires pour étudier la  
saisonnalité et développer le goût de nos enfants!**

La commission chargée d'examiner le postulat encourageant la création de jardins dans les écoles s'est réunie le jeudi 22 décembre 2011 au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (salle de conférences 55). Elle était composée de Mmes Martine Fiora-Guttmann, Sylvie Progin, Christiane Rithener, Jaqueline Rostan, MM. Jean-Marc Chollet confirmé comme président-rapporteur, François Brélaz, Jérôme Christen, Pierre Guignard, Stéphane Montangero. Participaient également à cette séance: Mme Anne-Catherine Lyon (Cheffe du DFJC), MM. Frédéric Brand (Chef de service du SAGR), Olivier Duperrex (médecin responsable pour la santé scolaire du Canton de Vaud, Unité PSPS), Serge Loutan (Chef de service du SESAF).

Les notes de séance ont été prises par Mme Sophie Métraux secrétaire de commission parlementaires, nous la remercions sincèrement.

**1. Commentaire du postulant**

M. Montangero souhaite qu'une impulsion soit donnée par le Canton en matière d'éducation au goût et apprentissage du cycle de la vie végétale par les enfants, ceci en incitant à la création de jardins ou de bacs (herbes en pots) dans les écoles. Par ce biais, les élèves pourraient suivre et participer à l'ensemble du cycle végétal jusqu'à la dégustation des produits. Des expériences similaires aux résultats intéressants ont d'ailleurs déjà cours dans le Canton.

Outre l'aspect non contraignant du postulat, ses propositions se veulent modestes, précise M. Montangero.

**2. Discussion générale**

Pour Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'État, l'intensité souhaitée par le postulant est importante. En effet, s'il s'agit de mettre en évidence et d'encourager les bonnes pratiques afin d'inciter à créer des expériences similaires, les vœux du postulat s'avèrent alors réalisables, contrairement à une volonté farouche qui transformerait les cours d'école en "Plan Wahlen". L'ouverture des autorités communales à de telles expériences facilitent grandement leur mise en place, souligne encore Mme Lyon qui précise que les jardins existants ont souvent résulté d'impulsions communales. M. Duperrex note qu'il serait intéressant de savoir combien d'écoles comptent actuellement de tels jardins.

Le postulant assure alors qu'il ne s'agit nullement d'incitation rigoureuse mais d'encouragement aux bonnes pratiques afin de donner une impulsion aux autorités locales et aux enseignants.

L'ensemble des commissaires relève que certains enfants manquent en effet de références en matière d'alimentation, de saisonnalité, de compréhension du cycle de la vie végétale, ceci notamment en milieu urbain mais également à la campagne.

Si les élèves peuvent, par exemple, bénéficier de visites à la ferme, celles-ci ne s'avèrent toutefois que ponctuelles, a contrario des jardins qui permettent un apprentissage dans la continuité. L'ensemble de la commission trouve donc l'idée bonne et intéressante. Une députée souligne cependant que l'éducation au goût, au bien-manger relève bien plus du rôle des parents que de celui de l'école.

Pour la commission, il importe que les jardinets et autres bacs n'alourdissent pas la tâche, déjà conséquente, des enseignants. Ces propos sont d'ailleurs appuyés par Mme Lyon. En outre, pour certains commissaires, il y aura quelques difficultés à trouver des terrains adéquats, en ville notamment; là où paradoxalement des jardins s'avèreraient le plus nécessaires.

L'intégration, au sein du programme scolaire, des thématiques que soulève le postulat est ensuite abordée. Il est alors précisé que dans le programme scolaire actuel, dès l'enfantine puis en primaire, beaucoup d'activités telles que les visites de fermes sont encouragées mais non systématiquement inscrites au programme. Dans le secondaire, des éléments de botanique sont abordés en sciences. Il est encore signalé que dans le programme prioritaire alimentation et activité physique, les activités relatives à l'alimentation, à la compréhension du cycle de la vie végétale etc. pourraient être valorisées. Les activités liées aux jardinets s'y intégreraient donc tout à fait.

La question de l'âge idéal des élèves pour mettre en place les expériences souhaitées par le postulat est alors soulevée. Pour un Député, il semble que des élèves du primaire seraient plus motivés et attentifs à ces types d'expériences que des adolescents. En outre, l'organisation scolaire du primaire étant plus souple qu'en secondaire, l'intégration de ces activités serait plus simple. En sus, les bâtiments scolaires du primaire permettent plus aisément la mise en place d'un jardin (moins d'allées et venues en dehors des heures des cours, par exemple). Deux Députés relèvent que de telles expériences pourraient également aider certains adolescents à se recentrer ou encore souder un groupe dans une classe à effectif réduit. A cet égard, Mme Lyon signale que les Modules d'Activités Temporaires Alternatifs à la Scolarité (MATAS) sont d'ailleurs souvent confiés à des agriculteurs. Les projets développés permettent effectivement aux enfants de se recentrer, de se responsabiliser, par exemple via le travail avec les animaux.

Concernant les cours d'économie familiale, Mme Lyon et un Député précisent encore à d'autres Députés, qu'ils sont dispensés en VSO et en option en VSG. Le postulat Gaille<sup>1</sup> portant sur la question de la 4<sup>ème</sup> période d'économie familiale n'a pas encore fait l'objet d'une réponse.

Il est finalement précisé à un commissaire que la Commission Cantonale des foyers restaurants scolaires et universitaires existe toujours. Suite à un rapport de la Cour des Comptes portant sur les cantines et restaurants de l'État, une réflexion est ouverte en vue de déterminer le meilleur lieu (le DINF selon la Cour des Comptes) pour abriter la Commission.

### 3. Vote

C'est par 8 voix pour 1 abstention que la commission recommande au Grand Conseil de renvoyer le postulat au Conseil d'État.

Vucherens, le 27 février 2012

Le rapporteur :  
(signé) Jean-Marc Chollet

---

<sup>1</sup> (09\_POS\_141) Postulat Pierre-André Gaille et consorts visant à rétablir une quatrième période d'économie familiale

**RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL**  
**sur le postulat Stéphane Montangero : Développons des jardins scolaires pour étudier la**  
**saisonnalité et développer le goût de nos enfants !**

**Rappel**

**Rappel du postulat déposé le 20.9.11**

**Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !**

*Les problématiques d'équilibre alimentaire prennent de plus en plus d'importance, notamment dans le cadre de la promotion de la santé et la prévention de certaines maladies (divers cancers, pathologies cardio-vasculaires, obésité). L'évolution du surpoids (IMC#25) entre 1992 et 2007 indique clairement que la part de la population souffrant de surcharge pondérale a considérablement augmenté durant les quinze dernières années, passant de 30,3% à 37,3% de l'ensemble de la population suisse (Office fédéral de la santé publique, 2009). Pour les enfants du canton de Vaud<sup>[1]</sup>, 15% des garçons sont en surpoids et 1,8% obèses, ces chiffres étant respectivement de 12,4% et 1,7% chez les filles.*

*Dans le combat contre le surpoids, outre les mesures de santé publique comme Fourchette verte, un des axes de travail réside dans l'apprentissage du goût pour les enfants. En effet, les carences en matière de formation au goût ou à la sensorialité, ainsi qu'aux compétences du quotidien, la formation relative aux questions de l'alimentation, la préparation de la nourriture et les travaux importants dans le ménage, vont coûter fort cher à la société dans le futur.*

*Une alimentation diversifiée est importante pour favoriser le développement harmonieux de l'individu. Le répertoire alimentaire que l'enfant construit progressivement est une chose précieuse qui mérite d'être entretenue et développée : il s'agit d'une sorte de " Bibliothèque du goût ". Dans les faits, l'éducation sensorielle se rapproche de la formation musicale et de l'éducation physique. Il n'y a pas de raison particulière de traiter différemment ces trois domaines de la formation des enfants et des jeunes. Par formation au goût, il faut entendre la prise de conscience que la bouche n'est pas une simple voie d'introduction des aliments, mais la valorisation de ses sensations et de son plaisir gustatif.*

*En outre, il convient de donner aux enfants des références en matière d'alimentation. Le cliché d'un enfant ne sachant pas que ce sont les vaches qui produisent le lait est malheureusement loin d'être un mythe. Il importe donc que les enfants apprennent le cycle de la vie végétale. Et quelle meilleure manière que de le faire en l'expérimentant ? Par exemple via l'implantation dans nos préaux ou à proximité de ces derniers de jardins scolaires, les enfants pourront concrètement suivre le cycle de la vie de fruits ou légumes, jusqu'à la séance de dégustation. Cela pourrait également se faire, de manière plus modeste, avec des plantations de tomates, d'herbettes ou de carottes en bacs ou en pots. Les méthodes et moyens déployés peuvent être fort divers, le tout devant si possible s'inscrire en bonne intelligence avec les programmes éducatifs, par exemple le nouveau Plan d'études romand et son volet*

*" corps et mouvement " ou encore les cours d'économie familiale.*

*Au vu de ce qui précède, nous demandons donc au Conseil d'Etat par le présent postulat qu'il développe, en collaboration avec les communes et cas échéant les associations de communes, l'implantation de jardins scolaires dans les préaux ou à proximité des bâtiments scolaires, ou encore facilite le déploiement de moyens didactiques vivants. Tout cela doit permettre aux enfants de découvrir la saisonnalité et le cycle de vie des fruits et légumes, et de la sorte in fine favoriser leur éducation au goût.*

*[1] Lasserre AM, Chiolerio A, Cachat F, Paccaud F, Bovet P. Owerweight in Swiss children and associations with children's and parent's characteristics. Obesity 2007 Dec ; 15(12) :2912-9*

## **Rapport du Conseil d'Etat**

### **1. Actions des pouvoirs publics**

Comme en attestent les actions rappelées ci-après, le Conseil d'Etat se préoccupe de longue date de l'éducation des jeunes à la santé, notamment par une alimentation équilibrée. Il est informé et préoccupé par l'état de santé déficient d'un taux trop élevé d'enfants. Il ne méconnaît pas non plus les effets de la "rurbanisation" sur un lien parfois distendu entre les jeunes et la nature. Et il soutient une alimentation fondée sur des produits locaux, de saison et cultivés dans le respect de l'environnement (production intégrée, agriculture biologique, bas intrants, etc.). Ceci principalement par:

- Le programme prioritaire de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (ci-après PSPS) du Conseil d'Etat : "Promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée en milieu scolaire" (PAPAE) a abouti en résumé à une amélioration de l'environnement scolaire grâce à différentes mesures telles l'accès à une alimentation équilibrée via les menus Fourchette verte du restaurant scolaire, la directive sur les distributeurs automatiques de boissons et d'aliments, la mise sur pied de cours complémentaires d'activité physique et sportive pour élèves en difficulté, la production de ressources validées par l'Unité PSPS, le SEPS et le Programme "ça marche !" (recommandations sur la qualité des récréations, guide manger-bouger pour les 4-8 ans, listes de prestations et d'outils), le soutien financier de projets PSPS des équipes de santé des établissements scolaires<sup>[1]</sup>. Ces projets ont représenté un montant de 40'000.- CHF pour l'année scolaire 2012-2013 et certains concernaient déjà les potagers scolaires (Floréal et la Sallaz à Lausanne, Mézières par exemple). Certains favorisent un éveil à une alimentation curieuse, variée, et de proximité, d'autres sont plutôt sur un axe "éducation à la santé" (pyramide alimentaire / modèles de nutrition) et d'autres encore ciblent plus particulièrement la notion du lien relationnel (entre élèves, via des récréations confectionnées pour les camarades ou entre l'école et la famille (exemple le "petit sac de la récré"), tout en faisant passer quelques messages de prévention relatifs à l'alimentation.
- L'association "L'école à la ferme", créée par les milieux professionnels agricoles il y a plus de 20 ans, a vu ses prestations reconnues et soutenues financièrement par le SAGR en vertu de la loi sur l'agriculture vaudoise (art. 21, al. 3 LVLAgr), ainsi que par l'Unité PSPS, qui assume également les frais de transport des élèves vers les exploitations agricoles.
- Le programme (cf. PER) de plusieurs disciplines, notamment sciences, biologie, éducation familiale, géographie (cf. Education au développement durable), est l'occasion de travaux pratiques ou de terrain allant parfaitement dans le sens des activités telles que l'entretien d'un jardin scolaire. Comme évoqué en Plénum, les écoles collaborent avec les Communes qui les hébergent. Et dans ce contexte, avec la

HEP et l'Unité PSPS, l'idée d'introduire la démarche valaisanne "senso5" est à l'étude. Précisons que "senso5", actuellement en phase pilote à Blonay, passe par deux étapes :

- Sur le terrain : Développement des supports d'apprentissages polysensoriels pour les activités habituelles réalisées en classe selon les programmes en vigueur. Introduction des aliments variés en classe (selon des critères de choix précis)
  - En suivi : Évaluation, à l'aide de différents indicateurs, l'impact de la démarche en matière de promotion de la santé.
- Quant à l'Unité de développement durable du Département des infrastructures, elle préconise aux communes, dans sa publication *Jalons* N°9, la création de potagers urbains et de jardins de poche.
  - En dehors du cadre scolaire, par le biais du Programme "ça marche !", diverses actions sont mises en place pour la promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique ("ça marche dans ma commune"), les acteurs de l'école sont sensibilisés à une alimentation équilibrée et à une activité physique régulière pour les enfants (recommandations sur la qualité des récréations, guide manger-bouger pour les 4-8 ans, cours de formation pour les accueillantes de jour en milieu familial, pedibus, etc.) certains soutiens concernant aussi les potagers scolaires (Floréal et la Sallaz à Lausanne) d'autres initiatives ayant trouvé un financement par ailleurs, comme à Mézières ou à Vidy-Bourget.
  - De même, Agrilogie (écoles d'agriculture du SAGR) organise en collaboration avec la DGEO et l'association des anciens élèves des écoles d'agriculture vaudoises, une activité nommée "Une ferme dans ma commune". Cette activité entre dans cadre du Plan d'Etude Romand (PER) des années 5 et 6P (Harmos). Elle a pour objectif de faire découvrir les produits de l'agriculture locale et de sensibiliser les élèves au développement durable. Dans le cadre de cette activité, l'école d'agriculture accueille les élèves lors d'une journée en mai sur le site de Grange-Verney.
  - Dans le cadre des actions de préventions organisées via le SPJ par la Fondation Jeunesse et Famille à l'attention des parents (ex. Histoires de parents), il arrive également que les questions liées à l'alimentation soient évoquées.
  - Les "fermes pédagogiques" existent également, notamment à Lausanne depuis 1987. Leur spécificité est qu'il ne s'agit pas de fermes créées à cet effet mais de véritables fermes en exploitation. Au fil des ans, plus de 25'000 enfants ont pu approcher la vie quotidienne des agriculteurs de ces fermes et 60 classes s'y rendent chaque année. Les élèves y bénéficient tantôt de simples visites et tantôt de véritables activités pédagogiques.
  - Dans le même esprit de rapprochement entre les jeunes citadins et la nature cultivée, dans la suite de la Semaine du goût, des "jardins éphémères" ont été créés dans des bacs. La pérennité de ces opérations demeurant assez variable, en particulier en raison de la pause estivale qui les laisse dans des états parfois tristes. C'est du reste pour cette raison que l'exemple le plus réussi est celui de l'école de Floréal, où le potager scolaire est entretenu par un retraité passionné, d'autres exemples gérés par des centres d'animation de quartiers étant aussi connus.
  - Les initiatives du milieu associatif et notamment des collaborations avec les groupements ou associations de jardins familiaux, qui existent dans de nombreuses communes. Cette formule existe notamment à Lausanne-Vidy-Bourget, avec l'appui de la Loterie romande, permettant d'équiper une parcelle entretenue ensuite avec le concours de bénévoles.
  - Enfin, une stratégie du Conseil d'Etat pour favoriser le recours aux produits de

proximité dans le cadre de la restauration collective publique sera prochainement proposée en réponse aux postulats de MM. les députés Ferrari (produits locaux dans la restauration collective) et Montangero (valorisation du patrimoine culinaire vaudois). La mise en œuvre de cette stratégie donnera aussi l'occasion de développer une communication spécifique dans les cantines scolaires au sujet d'une alimentation saine avec des produits agricoles locaux ou régionaux.

<sup>[1]</sup>Rapport intermédiaire de législature 2007-2012 pour la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire, ODES, juin 2011

## 2. Conclusions

En insistant sur le fait que ne sont mentionnées ici que quelques actions destinées à l'ensemble de la population scolaire, sans revenir sur ce qui est entrepris par ailleurs pour les enfants atteints dans leur santé, le Conseil d'Etat partage la conviction que, notamment en comparaisons intercantionales, la jeunesse du Canton bénéficie déjà de nombreuses opportunités de se former dans ce domaine.

Les constantes pour la réussite de ce type de projet sont l'existence d'un noyau de passionné-e-s, disposé-e-s à s'engager sur la durée ainsi que des enseignant-e-s prêt-e-s à conduire des activités de terrain, dans une pédagogie du projet conduite en partenariat avec les spécialistes des métiers de la terre le tout soutenu par les autorités cantonales et communales cas échéant, leur facilitant la tâche et reconnaissant sa valeur. C'est dire à quel point il serait vain de procéder par décret cantonal, et à quel point l'initiative doit demeurer locale.

Néanmoins, afin de relayer l'impulsion donnée par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat se propose d'élaborer un bref *vade mecum* de l'adresser aux Etablissements scolaires et aux Communes, voire aux 29 réseaux d'accueil de jour reconnus par la FAJE, pour les encourager à promouvoir ce type de "jardins scolaires" ou à participer aux activités proposées dans le cadre de l'Ecole à la ferme, tout en rappelant en substance les pratiques recommandées et les sources d'appui ou d'expertises.

Cette démarche répondant à l'attente du postulant de "développer l'implantation de jardins scolaires en collaboration avec les communes" et de les y "inciter", et ce en prenant en compte les contingences et réserves rappelées ci-avant, le Conseil d'Etat considère qu'il s'agit de la réponse la plus adaptée et proportionnée à la demande du postulat.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 5 mars 2014.

Le président :

*P.-Y. Maillard*

Le chancelier :

*V. Grandjean*

## Annexe 4 : Exemples d'utilisation disciplinaire du jardin scolaire

Listes non exhaustive d'exemples empiriques, intuitifs et vus au cours de lectures.

<b>Disciplines</b>	<b>Apprentissages possibles</b>
Sciences de la nature	Cycle de vie d'un végétal Anatomie d'une plante Génétique et reproduction des plantes Champignons, mousses et lichens Insectes et microorganismes Amphibiens, poissons (étang) et reptiles (murs de pierres sèches) Décomposition Structure du sol, humus Taxonomie des espèces et variétés Photosynthèse et énergie solaire Effet de serre, évaporation et évapotranspiration Climatologie et météorologie (saisonnalité, ensoleillement, humidité, température, vent, rosée, gelée blanche, etc.) Cycles du carbone, de l'azote, de l'eau Interactions entre espèces (symbioses, parasites) Fonctionnement et équilibre dynamique d'un écosystème Chaînes alimentaires Impacts de l'agriculture sur l'environnement Anatomie humaine (système digestif)
Economie nutritionnelle et familiale	Propriétés nutritives Pyramide alimentaire Cuisine Tisanes Apiculture Produits à usage domestique (baumes, pommades, huiles, détergents, etc.)
ACM	Construction de bacs, de serres, de nichoirs, d'hôtels à insectes Bouturage, taille, etc. Production et utilisation de matériaux (pour la vannerie par exemple), de teintures naturelles, de fusains, vers à soie, etc. Construction d'instruments de musique éphémères Vivarium pour fourmis, lombriques, etc.

Géographie	<p>Se situer sur un plan et dans l'espace</p> <p>Dimension subjective, rapport à l'espace, espace vécu et espace perçu</p> <p>Territoire comme produit de l'action humaine, modification d'un espace naturel</p> <p>Interactions entre acteurs dans l'aménagement du territoire</p> <p>Alimentation et démographie, inégalités d'accès, faim et malnutrition</p> <p>Sécurité et souveraineté alimentaire</p> <p>Différents paradigmes de la production alimentaire</p> <p>Provenance et conditions éco-sociales de la production</p> <p>Impacts environnementaux, utilisation d'engrais, de pesticides, etc.</p> <p>Mondialisation du secteur agro-alimentaire et alternatives</p>
Arts visuels	<p>Design du jardin, réalisation de plans</p> <p>Landart</p> <p>Dessin de natures mortes</p> <p>Illustration de l'évolution d'un milieu</p>
Français et langues étrangères	<p>Vocabulaire</p> <p>Genre et déterminants</p> <p>Rédaction (journal de bord, étiquettes, fiche, calendrier, poème ou invitation aux parents par exemple, etc.)</p> <p>Lecture (d'un paquet de semences par exemple)</p> <p>Poésie et littérature</p>
Histoire	<p>Rapport au temps</p> <p>Temps linéaire et temps cyclique</p> <p>Permanences et ruptures</p> <p>Vision à long terme</p> <p>Histoire de l'agriculture, de l'alimentation et des jardins comme reflets de la culture</p>
Mathématiques	<p>Dénombrement, sériation</p> <p>Compter des semences ou des récoltes</p> <p>Mesures et calculs géométriques (périmètres, surfaces, angles, etc.)</p> <p>Proportion dans les recettes</p> <p>Rendement des récoltes</p> <p>Probabilité de germination</p> <p>Statistiques climatiques</p>
Ethique et culture religieuses,	<p>Vie et mort</p>

philosophie	Partage des récoltes
Economie	Chaînes d’approvisionnement Coûts des intrants et recettes de la vente de la production Commerce international Subventions
Musique	Chansons Jouer d’un instrument de musique éphémère (cf. ACM)
Capacités transversales et savoirs transdisciplinaires	Emettre des hypothèses Typologie, classification Pensée systémique Pensée complexe Pensée prédictive Pensée holistique Travail sur les valeurs Habitudes de consommation Lien entre investissement personnel/travail et récolte/production Lien social, altérité, interculturalité Coopération, respect, tolérance et solidarité Se faire confiance (à soi et aux autres) Habilité manuelle Développement des sens (en particulier le goût, l’odorat et le toucher par contact avec la terre). Initiation à certains métiers (agriculteur, horticulteur, paysagiste, apiculteur, menuisier, cuisinier, forestier, ingénieur, etc.)
Autres	Lien école-parents, école-quartier, école-commune, école-réseaux, etc.

## Annexe 5 : Liens entre le jardin scolaire et les objectifs d'apprentissages du PER

La liste suivante ne reprend que l'intitulé de chacun des objectifs pouvant être directement liés au jardin scolaire. De nombreux autres objectifs peuvent être remplis entièrement ou partiellement sur la base du jardin scolaire, mais le choix du jardin plutôt que d'un autre support pour les remplir n'est pas évident et serait facilement discutable.

De même, on peut aisément avancer que le jardin permet de développer les capacités transversales *Collaboration*, *Communication*, *Stratégies d'apprentissage*, *Pensée créatrice* et *Démarche réflexive* sans pour autant qu'il n'apporte une valeur ajoutée que d'autres dispositifs n'auraient pas (sauf peut-être pour la capacité *Collaboration*). Les apprentissages et les activités possibles ne sont pas détaillés dans cette liste, pour des raisons de temps à disposition et de place. J'encourage le lecteur intéressé à consulter le PER pour y trouver des explications plus approfondies et des références explicites à des activités qu'il est possible de réaliser à l'aide d'un jardin scolaire<sup>25</sup>.

Formation générale	
Label	Objectif
FG 13	Faire des choix dans des situations scolaires variées...
FG 16-17	Reconnaître l'incidence des comportements humains sur l'environnement...
FG 23	Planifier, réaliser et évaluer un projet personnel dans le cadre scolaire...
FG 24	Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs...
FG 26-27	Analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine...
FG 33	Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle...
FG 34	Planifier, réaliser, évaluer un projet et développer une attitude participative et responsable...
FG 36	Prendre un part active à la préservation d'un environnement viable...
FG 37	Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé...

<sup>25</sup> Un exemple néanmoins : la plantation d'arbres et la création d'un espace vert sont deux formes possibles d'activité pour l'objectif FG 36

<b>Domaines disciplinaires et disciplines</b>	
<b>Label</b>	<b>Objectif</b>
MSN 16	Explorer des phénomènes naturels et des technologies...
MSN 18	Explorer l'unité et la diversité du vivant...
MSN 26	Explorer des phénomènes naturels et des technologies à l'aide de démarches caractéristiques des sciences expérimentales...
MSN 28	Déterminer des caractéristiques du monde vivant et de divers milieux et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie...
MSN 36	Analyser des phénomènes naturels et des technologies à l'aide de démarches caractéristiques des sciences expérimentales...
MSN 38	Analyser l'organisation du vivant et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie...
SHS 11	Se situer dans son contexte spatial et social...
SHS 13	S'approprier, en situation, des outils pertinents pour découvrir et se questionner sur des problématiques de sciences humaines et sociales...
SHS 21	Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace...
SHS 23	S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales...
SHS 31	Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci...
SHS 33	S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales...
CM 15	Détecter le caractère sensitif des aliments et utiliser un vocabulaire spécifique...
CM 16	Percevoir l'importance de l'alimentation...
CM 25	Identifier les besoins nutritionnels de l'organisme...
CM 26	Identifier les notions de base d'une alimentation équilibrée...
CM 35	Distinguer les particularités des nutriments et étudier leurs rôles dans l'alimentation...
CM 36	Exercer des savoir-faire culinaires et équilibrer son alimentation...

## Annexe 6 : Exemple de calendrier pour jardin scolaire

Mois	Semis/Plantons	Germination/récolte
Décembre	Bulbes (amaryllis, etc.)	Fin février, début mars
Avril	Cresson Radis Pois Fèves Plantons de salade Cucurbitacées (concombres, courges, courgettes, melon, etc.) Fleurs	Juin
Mai-juin	Tomates Poivrons Piments Haricots	Août-septembre
Août-septembre	Rampons Salades Epinards Dent de lion Choux Chou-fleur Brocoli Navets Radis	Hiver

## **Annexe 7 : Liste d'établissements vaudois ayant installé un jardin scolaire**

Ceci est une liste non-exhaustive d'établissements vaudois ayant installé un jardin scolaire en pleine terre ou en bacs, dont j'ai appris l'existence au cours de discussions et de lectures.

- La Crosette, Denges
- Trois-Sapins, Echallens
- Gland (secondaire 1)
- Coteau Fleuri, Lausanne
- Floréal, Lausanne
- La Barre, Lausanne
- La Sallaz, Lausanne
- Montriond, Lausanne
- Mézières
- La Vogéaz, Morges
- Préverenges

Parmi les dispositifs hors-murs existants, le jardin scolaire est sans doute l'outil le plus facile à mettre en œuvre par les enseignants. Dans l'optique d'une éducation en vue d'un développement durable (EDD), il peut servir de support à l'acquisition de nombreux objectifs d'apprentissage du plan d'études romand (PER), tout en présentant les avantages de la proximité et de la sécurité des élèves. Il permet de suivre des phénomènes naturels, mais aussi les effets des interactions entre l'action humaine et la nature, fréquemment et dans la durée.

Au moyen d'un questionnaire soumis aux étudiants des filières BP, S1 et S2 de la HEP (volée 2013-2014), ce travail cherche à mettre en lumière leurs représentations sur le jardin scolaire et sa pertinence dans le contexte d'une EDD, ainsi que l'adéquation entre leur formation et l'acquisition des outils nécessaires à son exploitation.

Les principaux résultats de l'analyse des données récoltées montrent d'une part que l'intérêt des futurs enseignants pour le jardin scolaire est important et qu'ils jugent positivement sa pertinence pour contribuer à une EDD ; d'autre part que la formation initiale actuelle ne permet pas d'acquérir les outils pédagogiques et didactiques pour son exploitation dans leur pratique future. Les étudiants plébiscitent également l'aménagement d'une parcelle cultivée sur le site de la HEP Vaud, qu'ils sont intéressés à entretenir en dehors des heures de cours.

Cette étude recommande donc l'intégration au curriculum dispensé par la HEP Vaud de modules ou de parties de modules traitant du jardin scolaire et l'installation d'un jardin potager sur le site afin d'offrir l'opportunité aux étudiants d'expérimenter la mise en place et l'entretien de cultures.

Mots clés : jardin scolaire, éducation en vue d'un développement durable, interdisciplinarité, plan d'études romand, formation initiale, représentations sociales